

**FONDS DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL POUR LA
CONSOLIDATION DE LA PAIX
MODELE DE DOCUMENT DE PROJET**



United Nations
Peacebuilding

DOCUMENT DE PROJET DU PBF

Pays : Mali	
TITRE DU PROJET : Projet d'appui à la prévention de la violence électorale et promotion de la gouvernance démocratique au Mali	
NUMERO de Projet / portail Gateway du MPTF-O (pour les projets en cours) :	
Modalité de financement du PBF : <input type="checkbox"/> IRF <input checked="" type="checkbox"/> PRF	Indiquer si les fonds doivent être déboursés dans un fonds d'affectation spéciale ("Trust Fund") (au lieu des comptes des organisations bénéficiaires) : <input type="checkbox"/> Fonds d'affectation spéciale national <input type="checkbox"/> Fonds d'affectation spéciale régional Nom du fonds d'affectation spéciale :
Liste de l'ensemble des agences bénéficiaires directes des fonds du PBF (en commençant par l'agence chef de file), type d'organisation (ONU, ONG etc.) : 1. Programme des Nations unies pour le Développement (PNUD) 2. Entité des nations unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU FEMMES)	
Liste des partenaires d'exécution supplémentaires, gouvernementaux et non gouvernementaux : spécifiez le type d'organisation (gouvernement, ONGI, OSC locale) : Ministère de l'Administration territoriale et décentralisation (MATD) (gouvernement) ; Ministère de la Promotion de la Femme, de l'Enfant et de la Famille (gouvernement) ; Commission nationale des Droits de l'Homme (gouvernement) ; Ecole de Maintien de la Paix (Gouvernement) ; Consortium des OSCs engagés pour la refondation du Mali (OSC locale)	
Durée du projet en mois^{1 2}: 24 mois	
Zones géographiques (à l'intérieur du pays) de mise en œuvre du projet : Territoire national	
Le projet relève-t-il d'une ou plusieurs des fenêtres de priorité PBF spécifiques ci-dessous : <input type="checkbox"/> Initiative de promotion de l'égalité des sexes ³ <input type="checkbox"/> Initiative de promotion des jeunes ⁴ <input type="checkbox"/> Transition entre différentes configurations de l'ONU (e.g. désengagement d'une mission de maintien de la paix) <input type="checkbox"/> Projet transfrontalier ou régional	

¹ La durée maximum des projets IRF est de 18 mois et PRF de 36 mois.

² Le commencement officiel du projet est la date du premier transfert du budget du projet de la part de MPTFO aux() entité(s) récipiendaire(s), comme indiqué sur la page du MPTFO Gateway.

³ Cochez cette case uniquement si le projet a été approuvé dans le cadre de l'appel à propositions spécial du PBF, l'Initiative de promotion de l'égalité des genres (GPI).

⁴ Cochez cette case uniquement si le projet a été approuvé dans le cadre de l'appel à propositions spécial du PBF, l'Initiative de promotion de la jeunesse (YPI).

Budget total du projet PBF* (par agence bénéficiaire) :

PNUD: \$ 1 156 686

ONU Femmes: \$ 843 314

Total PBF : \$ 2 000 000

**Le budget total approuvé et le versement de la deuxième tranche, ou toute tranche supplémentaire, sont soumis à la condition d'être approuvés par PBSO, et à la disponibilité des fonds sur le compte du PBF. L'agence coordinatrice doit démontrer la dépense/engagement d'au moins de 75% de la tranche précédente et la soumission de tous les rapports PBF dus dans la période écoulée.*

Toute autre source de financement destinée au projet (montant et source) :**PBF 1^{ère} tranche (50%) :**

PNUD : \$ 578 343

ONU Femmes : \$ 421 657

Total : \$ 1 000 000

PBF 2^{ème} tranche* (30%) :

PNUD : \$ 347 006

ONU Femmes : \$ 252 994

Total : \$ 600 000

PBF 3^{ème} tranche* (20%) :

PNUD : \$ 231 337

ONU Femmes : \$ 168 663

Total : \$ 400 000

Fournir une brève description du projet (décrire le principal objectif du projet ; ne pas énumérer les résultats et les extrants) :

Le projet vise à renforcer les capacités nationales en prévention des violences électorales à travers une amélioration de l'environnement du dialogue politique ainsi que des capacités d'identifier et d'adresser les risques de violences électorales de manière préemptive. Le présent projet met l'accent sur les actions permettant de renforcer la crédibilité du scrutin, créer un climat apaisé en favorisant l'implication des femmes et des jeunes; en renforçant les capacités de communication et de dialogue des acteurs politiques, sociaux et sécuritaires afin de s'engager dans une dynamique démocratique et mieux prévenir les risques de conflits électoraux; et en renforçant le dispositif de monitoring des droits humains et d'alerte précoce afin de prévenir et de réduire les violations et abus qui peuvent entacher le processus.

Résumez le processus de consultation du projet dans le pays avant la soumission au PBSO, y compris avec le Comité de pilotage du PBF, la société civile (y compris les organisations de femmes et de jeunes) et les communautés de parties prenantes (y compris les femmes, les jeunes et les groupes marginalisés) :

Le projet s'inscrit dans le cadre du dialogue des partenaires nationaux et internationaux sur l'appui au processus électoral, notamment à travers le cadre de coordination créé pour la mise en œuvre du Projet d'Appui aux réformes et aux élections au Mali (PAREM) et aux consultations dans le cadre des groupes de travail des Nations-Unies pour appuyer la mise en œuvre du Cadre d'appui à la transition des Nations-Unies. De même, les concertations se sont tenues avec la Minusma, la CNDH et le MATD.

Degré de contribution à la promotion de l'égalité des sexes⁵ : 43% soit \$868 602

Spécifiez le pourcentage (%) et le montant (\$) du budget total du projet alloués aux activités directement liées à l'égalité entre les sexes / le renforcement des capacités des femmes :

⁵ **Score 3** pour les projets qui ont l'égalité entre les sexes comme objectif principal (minimum 80% du budget total est alloué à l'égalité entre les sexes et le renforcement des capacités des femmes).

Score 2 pour les projets qui ont l'égalité entre les sexes comme objectif significatif (minimum 30% du budget qui va à l'égalité entre les sexes et le renforcement des capacités des femmes).

Score 1 pour les projets qui contribuent d'une certaine manière à l'égalité entre les sexes, mais pas de manière significative (moins de 30% du budget total).

Expliquez brièvement par quelle (s) intervention (s) principale (s) le projet contribuera à l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes⁶ :

- Toutes les activités du projet incluent l'égalité de genre dans la participation ;
- Certaines activités sont entièrement dédiées à la promotion des femmes dans les initiatives de prévention et aussi à une meilleure prise en compte du genre dans la sécurisation du processus électoral ;
- Les activités dédiées au changement de perception sur le processus électoral sont aussi calibrer afin de promouvoir les droits des femmes et adresser les problèmes de perception négative des femmes dans la participation aux activités électorales.

Degré de risque du projet⁷ : 2

Sélectionner le domaine de priorité de l'intervention (« focus area ») du PBF résumant au mieux l'objet du projet (choisir un domaine seulement⁸) : 1.4 (Dialogue politique)

Le cas échéant, les résultats du **SDCF / UNDAF** auxquels le projet contribue :

Objectifs et cibles de développement durable auxquels le projet contribue : 5,10,16

Type de demande :

Nouveau projet :

Révision de projet :

Pour les révisions de projet, sélectionnez tous les changements pertinents et fournir une brève justification à la fin du document :

Extension de la durée : Durée additionnelle du projet en mois :

Changement de résultat / sujet :

Changement de l'allocation budgétaire entre résultats ou augmentation de plus de 15% par catégorie de budget :

Budget PBF supplémentaire : Budget supplémentaire par agence bénéficiaire :

USD XXXXX

Brève justification de la révision:

*NB : s'il s'agit d'une révision, indiquer chaque changement du document de projet en rouge ou en **MODE RÉVISION**. Inclure également un nouveau cadre de résultats et un budget en indiquant clairement les changements apportés. Les parties sans modifications restent les mêmes. De nouvelles signatures seront requises.*

⁶ Veuillez consulter la note d'orientation du PBF sur les calculs de marqueurs de genre et la consolidation de la paix sensible au genre

⁷ 0 = risque faible pour la réalisation des résultats

1 = risque moyen pour la réalisation des résultats

2 = risque élevé pour la réalisation des résultats

⁸ (1.1) Réforme du Secteur de la Sécurité, (1.2) État de droit, (1.3) DDR, (1.4) Dialogue politique

(2.1) Réconciliation nationale ; (2.2) Gouvernance démocratique ; (2.3) Prévention/gestion des conflits

(3.1) Création d'emplois ; (3.2) Accès équitable aux services sociaux

(4.1) Renforcement des capacités nationales de l'État ; (4.2) Prolongement de l'autorité de l'État/de l'administration locale ;

(4.3) Gouvernance des ressources de consolidation de la paix et Secrétariat PBF

I. Contexte de consolidation de la paix et justification de l'appui de PBF

a) Analyse de conflit

Contexte

L'histoire récente du Mali est marquée par des périodes d'instabilité politique orchestrées par des coups d'État récurrents. De 1968 à nos jours, le pays a enregistré cinq coups au total, qui ont changé le cours de son histoire politique. En 2020, les élections ont résulté en une série de violences postélectorales. Dès 30 avril 2020, après l'annonce par la Cour constitutionnelle des résultats définitifs, des manifestations contestant ces résultats ont éclaté à Bamako, à Kati, à Sikasso et à Sévaré. Les contestataires se sont regroupés au sein du Mouvement du 5 juin-Rassemblement des Forces Patriotiques (M5-RFP) et ont organisé une série de manifestations pour réclamer la démission du Président de la République, Ibrahim Boubacar Keïta, la dissolution de l'Assemblée nationale et de la Cour constitutionnelle. Selon le Rapport de la Mission Multidimensionnelle Intégrée des Nations Unies pour la Stabilisation du Mali (MINUSMA) sur les violations durant les manifestations⁹, quatorze manifestants, dont deux enfants, ont été tués lors des interventions des forces de maintien de l'ordre, 158 autres personnes (incluant des agents des forces de défense et de sécurité), ont été blessées du fait d'actes de violence imputables aux manifestants et plus de 200 personnes au moins (dont femmes et enfants) ont été arrêtées et détenues. Suite à ces incidents, la situation politique au Mali s'est dégradée avec l'évènement d'un Coup d'Etat le 18 août 2020, mené par le Conseil national pour le salut du Peule (CNSP) qui a conduit au renversement du Président Ibrahim Boubacar Keïta et ensuite à l'instauration d'un régime de transition dirigé par le Président Bah N'Daw. Suite à une situation politique tendue au sein du gouvernement de transition, un deuxième Coup d'État a eu lieu le 24 mai 2021 et a abouti à la destitution du Président Bah N'Daw et de son gouvernement. Depuis, le Colonel Assimi Goïta assume le rôle de Président de la Transition (depuis le 7 juin 2021). Conformément aux dispositions de la Charte de la Transition publiée le 1er octobre 2020, cette transition politique est appelée à durer 18 mois et devra conduire, entre autres, à l'organisation d'élections générales et démocratiques. Le calendrier électoral actuel envisage les élections générales pour février 2022.

Le 04 octobre 2020, les autorités de la transition ont publié la « Feuille de Route de la Transition Malienne » qui comporte six principaux axes. Les Axes 1, 2, 3 et 5 portent respectivement sur le Renforcement de la sécurité sur l'ensemble du territoire national, la Promotion de la bonne gouvernance, la Refonte du système éducatif et l'Adoption d'un pacte de stabilité sociale. Tandis que dans les Axes 4 et 6, le régime de transition indique clairement son ambition de mener des réformes politiques et institutionnelles et d'organiser des élections à travers, entre autres (i) le parachèvement du processus de réorganisation territoriale ; (ii) la réforme du système électoral en prenant en compte les maliens établis à l'extérieur ; (iii) l'élaboration et l'adoption d'une nouvelle Constitution ; (iv) l'organisation des opérations référendaires et électorales. La feuille de route de la transition a inclus la mise en place du Conseil National de Transition (CNT) qui joue le rôle de l'Assemblée nationale dissoute. Le CNT inclut 121 membres, dont 32 sont des femmes (26%)¹⁰. A la suite du Coup d'État du 24 juin 2021 et la mise en place d'un nouveau gouvernement de transition, le nouveau Premier

⁹ Rapport sur les violations et atteintes aux droits de l'homme commises dans le cadre des manifestations du 10 au 13 juillet 2020 au Mali ; MINUSMA; 28 décembre 2020.

https://minusma.unmissions.org/sites/default/files/communiqu_e_final_release_rapport_manif_10_-_13_juillet_2020.pdf

¹⁰ https://data.ipu.org/fr/node/31979/elections?chamber_id=45332

ministre a également reconfirmer les priorités nationales à travers le Plan d'action gouvernemental qui s'inscrit sous quatre axes : i) le renforcement de la sécurité; ii) les réformes politiques et institutionnelles; iii) l'organisation des élections générales, présidentielle et législatives, qui doivent marquer la fin de la Transition et le retour à l'ordre constitutionnel ; et iv) la promotion de la bonne gouvernance et l'adoption d'un pacte de stabilité sociale.

Le processus électoral au Mali est géré par trois organes : Ministère de l'administration territoriale (MATD), la Commission électorale nationale indépendante (CENI) et la Délégation générale aux élections (DGE). De plus, la Cour Constitutionnelle est également appelée à veiller à la régularité des élections, à proclamer les résultats définitifs et à arbitrer en cas de contentieux électoral. Néanmoins, le gouvernement de transition a mentionné son ambition de créer un organe unique de gestion des élections lors de la présentation du plan d'action du gouvernement en juillet 2021¹¹. Il s'agit ici de l'un des contentieux majeurs entre le gouvernement, qui voudrait mettre en place cet organe, et les partis politiques, qui considère que cela retarderait la tenue des élections – notant que la mise en place d'un tel organe pourrait prendre plusieurs mois – et donc engendrerai le risque de ne pas de sortir de la phase de Transition dans les délais impartis de 18 mois. De plus, bien que l'objectif principal de la Transition soit donc d'aboutir à des élections, le gouvernement de transition a déjà émis des réserves quant à la réalisation effective du calendrier électoral. En effet, le premier ministre, Chogel Maiga, a annoncé l'éventualité d'un report des élections, décision qui sera prise à la suite de la tenue d'assises nationales pour la refondation de l'État. Du côté de la communauté internationale, la mission de la Communauté des États d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) s'est également dit 'préoccupée par l'insuffisance d'actions concrètes dans la préparation effective du processus électoral'¹². La CEDEAO continue également de mentionner la mise en œuvre de l'Accord de paix de 2015 comme une priorité et pousser pour une transition courte de 18 mois.

Notons que sur le volet sécuritaire, en dépit de la signature de l'Accord de paix en 2015, la crise qui se limitait dans les régions du Nord, s'est étendue dans les régions du centre. Même si les combats entre l'armée et les mouvements signataires ont cessé depuis quelques années, les conflits intercommunautaires ainsi que les attaques terroristes continuent de poser d'énormes défis sécuritaires surtout dans un contexte de processus électoral. Un tel contexte sécuritaire constitue un véritable défi pour l'organisation d'élections inclusives, libres et crédibles. La sécurisation des localités en proie aux conflits demeure un préalable pour la pleine réalisation du droit fondamental de chaque citoyen de voter et de participer aux affaires de son pays. Aussi, le nombre total de personnes déplacées à l'intérieur du Mali est passé de 208 000 à 326 000 entre 2019 et 2020. Cela résulte de l'aggravation de la violence dans les régions du centre et du nord de Ségou, Mopti, Tombouctou, Gao et Ménaka¹³. Beaucoup parmi ces personnes déplacées ont perdus les documents officiels qui permettent de s'inscrire sur les listes électorales et d'exercer leur droit de vote. Tout en notant que d'un point de vue sécuritaire et malgré les efforts de réforme du secteur de la sécurité, les capacités du gouvernement de

¹¹ Discours de Présentation du Plan d'Action du Gouvernement 2021-2022 ; Chogel Maiga, Premier Ministre malien : <https://primature.ml/discours-de-presentation-du-plan-daction-du-gouvernement-pag-2021-2022-de-monsieur-choguel-kokalla-maiga-premier-ministre-chef-du-gouvernement/>

¹² Communiqué de la mission de médiation de la CEDEAO au Mali (5 – 7 septembre 2021) : https://www.ecowas.int/wp-content/uploads/2021/09/Fr-COMMUNIQUE-DE-LA-MISSION-DE-LA-CEDEAO-AU-MALI-5-7-septembre-21Final-1_210907_220959.pdf

¹³ <https://www.internal-displacement.org/countries/mali#:~:text=The%20total%20number%20of%20internally,%2C%20Tombouctou%2C%20Gao%20and%20M%C3%A9naka.>

transition sont toujours limitées par rapport aux besoins de sécurité et de protection des populations durant les scrutins en perspective.

Ce contexte politico-sécuritaire tendu continue d'exacerber la situation des femmes dans le processus électoral qui revêt encore beaucoup d'inégalités, en dépit de quelques avancées enregistrées depuis 2015. En effet, à la faveur de l'adoption de la Loi 052 du 18 décembre 2015 qui prévoit la représentation d'au moins 30% d'hommes ou de femmes dans les fonctions électives et nominatives, 26 % de femmes ont été élues comme conseillères municipales lors des élections communales de 2016 contre 8 % en 2013 et environ 28% comme députées lors des dernières législatives de 2020 contre 13% en 2013. Les causes les plus couramment identifiées de ces inégalités se réfèrent à l'exclusion des femmes aux niveaux des instances décisionnelles des partis politiques et aux facteurs socio-culturels qui pèsent lourdement contre les femmes, ne leur attribuant pas d'espace d'expression et de reconnaissance. Ceci, associé à la pauvreté qui affecte plus les femmes que les hommes au Mali, en particulier dans les zones rurales, détermine leur capacité limitée de contribuer aux processus de prise de décision, d'agir de manière indépendante et diminue leur capacité d'action. Les femmes sont également particulièrement exposées aux violences électorales qui impactent leur droit de vote et de participation politique. De plus, il est à noter que la question des inégalités hommes-femmes n'apparaît pas explicitement dans les six priorités de la feuille de route de la transition. Néanmoins, avec une représentativité de 26% au sein du CNT, il existe un potentiel de mettre sur la table les questions touchant les femmes, et spécifiquement durant la période électorale.

En 2020, un sondage ciblant la jeunesse a été réalisé par le PNUD Mali et l'ONG TUWINDI¹⁴ sur 1051 jeunes âgés de 15 à 35 ans et révèle que la majorité des répondants (71%) considère que les autorités de transition sont à même d'adresser leurs préoccupations, indiquant ainsi une hausse de confiance entre la jeunesse et les autorités permettant de renforcer l'implication des jeunes aux priorités de transition et surtout au processus électoral. De plus, le sondage identifie également la façon dont les jeunes souhaitent concrètement s'impliquer, notamment à travers l'éducation et la sensibilisation des jeunes sur la bonne gouvernance et la participation aux élections ainsi que la veille alerte précoce pour prévenir les incidents sécuritaires et les violations des droits de l'Homme. Néanmoins, les événements qui ont eu lieu depuis 2020 indiquent un besoin de réflexion additionnel sur les ambitions des jeunes durant cette transition, surtout en ce qui concerne leur engouement à s'inscrire au fichier électoral. Les scrutins passés montrent notamment une faible participation et enrôlement des jeunes hommes et filles de 18 à 21 ans. Le contexte d'insécurité dans les zones majoritairement peuplées de jeunes (surtout au centre et au nord) renforce les difficultés d'enrôlement au fichier électoral et participation civique.

Il existe donc un déficit d'inclusion et d'égalité qui affecte surtout les femmes et les jeunes mais aussi le fonctionnement des partis politiques. D'une part, les femmes et les jeunes, très touchés par les répercussions des crises récurrentes qu'a connues le pays, ont subi de nombreuses discriminations en matière d'éducation et d'emploi¹⁵. Leur vulnérabilité s'est donc considérablement accrue et ils finissent souvent par devenir des pions d'une concurrence d'intérêts politique au niveau local, régional et national. Ces femmes (50% de la population) et jeunes (15 – 35 ans constituent 55% de la population) sont donc le plus souvent victimes et acteurs des tensions sociales au cours des périodes électorales.

¹⁴ <https://www.ml.undp.org/content/mali/fr/home/library/etude-sur-les-attentes-des-jeunes-de-15-a-35-ans-pour-la-transit.html>

¹⁵ Taux d'alphabétisation des femmes au Mali est de 38% contre 56% pour les hommes (Source : ministère de l'Éducation, 2018).

Dynamique et acteurs de la prévention de la violence électorale.

La tenue d'élections apaisées et crédibles constitue un facteur important dans le processus de consolidation de la paix et de la réconciliation au Mali. En effet, la consolidation de la paix reste minée par les tensions politiques latentes, un processus de paix et de réconciliation inachevé, la prévalence des conflits intercommunautaires et des précédents en termes de violences électorales. En particulier les violences faites aux femmes et aux jeunes durant les élections et leur insuffisante participation à ces processus font peser des risques de violences sur les scrutins à venir. De plus, la période électorale au Mali constitue une source de tensions sociopolitiques pouvant engendrer de multiples violations et atteintes aux droits humains. Conformément au Rapport de la mission d'évaluation des besoins électoraux (NAM), « ...il s'avère impératif qu'un planning adéquat soit fait en vue de prévenir et pallier toute éventualité de violence liée aux élections et de mettre en place un mécanisme de prévention et de gestion de toute crise pouvant advenir. Un tel mécanisme permettrait de mieux cerner les risques et les menaces susceptibles d'affecter les futures échéances électorales au Mali »¹⁶. Ces violations sont essentiellement liées aux droits civils et politiques qui sont récurrents en période électorale et liés aux activités du processus (le droit à l'information, la liberté d'opinion et d'expression, la liberté d'association et de rassemblement pacifique, le droit de voter, de recevoir et de répandre l'information, le droit à la sécurité de la personne etc.). De plus, l'implication des mécanismes nationaux de promotion des droits humains (à l'instar de la CNDH et des comités de suivi du code de bonne conduite) dans le processus électoral est indispensable non seulement pour la crédibilité mais aussi pour la confiance de la population dans le scrutin. Ainsi, certains acteurs et couches sociales peuvent être appuyés, formés, et suivi afin de préparer un environnement social stable avant, pendant et après les prochaines élections afin d'une part de mobiliser les populations à une plus grande participation et d'autre part, de pousser les acteurs politiques au strict respect des règles démocratiques et des exigences électorales.

Ainsi, en ce qui concerne la jeunesse, surtout entre 18 – 21 ans, il apparaît nécessaire, avant la tenue des élections, de prévenir les risques d'affrontements et de conflits, tout en les incitant à une plus grande participation et au strict respect des règles de la démocratie et des exigences électorales. D'autre part, en raison des changements systémiques, juridiques et procéduraux importants concernant la Constitution et les élections attendues qui non seulement vont régir les élections de sortie de transition mais aussi les cycles électoraux subséquents, il est fondamental d'éduquer les jeunes électeurs. Les nombreuses années d'inégalités sociales ont abouti à un manque de connaissances civiques, surtout par la jeunesse, de leurs droits, rôles et responsabilités lors d'un processus électoral mais aussi un manque de compréhension des aptitudes et comportement qui consolident la démocratie. De plus, les scrutins à venir seront définis par une grande attente des populations, surtout au sein de la jeunesse, notamment en termes de faire valoir leur voie au sein des débats politiques. Les cadres d'échanges sur les enjeux du processus électoral sont actuellement limités et formels (notamment le Cadre d'échange des partis politiques et les concertations menées par le MATD) dans lesquels les jeunes ne sont pas assez représentés et qui sont peu adaptés aux préférences des jeunes, qui sont eux plus souvent attirés par et confortable avec les cadres de dialogue informels et dédiés aux jeunes, surtout autour d'activités socio-culturelles et en utilisant des technologies et médias sociaux.

¹⁶ Rapport de la Mission Virtuelle d'Evaluation des besoins électoraux, 19 février au 06 mars 2021.

Les femmes, notamment les femmes qui participent directement ou indirectement à différentes formes d'activités politiques, y compris en tant que personnalités politiques élues ou nommées aux niveaux national et local, membres de partis politiques, candidates aux élections, électrices, agents électoraux, ou encore en tant que militantes, activistes au niveau communautaire, sont des actrices essentielles des mécanismes de prévention des crises électorales. Pourtant, malgré le combat politique des femmes et en dépit du discours officiel et de la signature de nombreuses conventions internationales en leur faveur, elles n'occupent pas encore au Mali la place correspondant à leur importance numérique et à leur engagement. A titre d'exemples, au niveau de la représentativité, en 2013 on note une présence de 9,52% de femmes à l'Assemblée Nationale et de 26,60 % dans les collectivités territoriales en 2016 à la faveur de la Loi N°2015-052 du 18 décembre 2015 relative au quota de 30% minimum, pour l'un ou l'autre sexe, pour les instances nominatives et électives. Et pourtant, à la veille de chaque scrutin, l'électorat féminin est toujours très sollicité. Les partis politiques et autres mouvements les sollicitent avec insistance pour leur capacité d'influencer et de mobiliser surtout au niveau communautaire. Les femmes dans les sphères politiques font encore face à de nombreux obstacles liés à la sécurité, à leur capacité de réseautage politique, et les pesanteurs socio-culturelles. Néanmoins, ces femmes participent déjà au développement de mécanismes de réduction des violences électorales à travers surtout leur participation aux centres de veille. Ces actrices ont également un fort potentiel de sensibilisation pour apaiser les tensions sociales.

De même la société civile au Mali reste un maillon essentiel de la prévention. Dans le but de jouer son rôle de contrôle citoyen et de contribuer à la réussite de la transition au Mali, et surtout sur le volet du processus électoral, certaines faitières et organisations de la société civile maliennes ont élaboré conjointement un document de « *Positionnement harmonisé de la société civile pour la refondation de l'Etat et une Transition réussie au Mali* ». Cette approche a pour but d'harmoniser les constats, recommandations et engagements de la société civile vis-à-vis du processus de transition. Les organisations de la société civile ont convenu de mettre en place un dispositif commun de suivi et veille citoyenne des engagements pris pour le suivi des actions du gouvernement et de rendre compte des résultats à l'opinion nationale et internationale. Il s'agit ici d'une opportunité de renforcer le rôle des ONGs nationales mais aussi de favoriser un dialogue aux niveaux national, régional et local sur les enjeux du processus électoral. Au sein de la société civile, certains acteurs sont particulièrement influent et effectif dans les dynamiques de prévention des crises :

- Les leaders communautaires sont particulièrement influent dans la mobilisation des populations ainsi que dans la prévention des violences et alerte précoce. De plus, ils jouent un rôle significatif dans le rapprochement entre l'Etat et la population locale, surtout dans les zones éloignées ou la présence gouvernementale est limitée.
- Les associations des femmes et des jeunes sont également particulièrement efficaces dans la collecte des incidents et l'alerte précoce à travers leur capacité d'accès dans les zones en conflit et leur acceptation au sein des communautés ;
- Les médias (les radios communautaires étant les plus répandues) sont particulièrement essentiels pour leur rôle de sensibilisation du public et de leur capacité de réduire comme d'inciter à la violence durant les périodes électorales. Ils sont des acteurs clés à cibler pour prévenir les messages de haine ou erronés sur le processus électoral qui peuvent exacerber la situation en cas de tensions électorales.

Aussi, les acteurs politiques, notamment les partis politiques doivent être particulièrement engagés dans les efforts de prévention des violences électorales. En effet, malgré l'existence du cadre d'échanges des partis politiques, la tension politique entre les partis eux-mêmes et entre les partis politiques et l'Etat est grandissant dû à plusieurs contentieux sur la voie à suivre

durant cette transition, et spécifiquement sur l'organisation des élections. Aussi, un sondage publié en juillet 2020 par Afrobarometer indique que les partis politiques au Mali font l'objet d'un large discrédit et que l'indice de confiance des populations envers les partis d'opposition était de 37%. Dans ce même sondage, ce sont les chefs traditionnels, les forces de sécurité et les leaders religieux qui bénéficient de l'indice de confiance le plus élevé (respectivement 83%, 82%, 78%). Des initiatives de renforcement des capacités et de sensibilisation à l'attention des leaders politiques contribueraient à faire avancer la culture démocratique et prévenir les risques de conflits. De plus, le nombre élevé de partis politiques au Mali rend le travail de sensibilisation et plaidoyer auprès de ces institutions plus difficile (219 partis politiques répertoriés lors du dernier scrutin).

Enfin, les acteurs du processus de sécurisation sont souvent omis dans le cadre de la prévention des violences électorales, pourtant, ils sont les premiers intervenants dans la gestion des violences électorales. Au Mali, la sécurisation du processus électoral est confiée à la Garde Nationale qui n'est pas dotée d'un plan de prévention de ces violences et encore moins d'un plan intégrant la protection spécifique des femmes et des jeunes. Leurs actions avant, pendant et après les scrutins sont particulièrement important pour réduire les risques de violences électorales et de leur amplification. Leur implication pertinente dans le processus nécessite donc une sensibilisation spécifique aux actions et mesures permettant de réduire les risques de violences et sensible aux risques de violences à l'égard des femmes durant le scrutin. La sécurisation des élections requiert également des compétences spécifiques afin de respecter les droits et libertés fondamentaux, la garantie de liberté d'expression et les valeurs démocratiques.

Cartographie des acteurs

Acteurs	Description	Dynamiques
Acteurs nationaux		
Ministère de l'Administration Territoriale et de la décentralisation (MATD)	Ministre de tutelle charge de la préparation technique et de l'organisation des referendums et des élections. Dispose d'une Politique nationale genre.	Joue un rôle primordial pour assurer la crédibilité du scrutin et la coordination des acteurs technique au niveau national et régional. Le MATD joue également un rôle dans la gestion des contentieux relatifs aux opérations électorales.
Les organes de gestion des élections : CENI, Direction générale des élections (DGE).	La CENI est chargée de la supervision et du suivi des élections. Elle est composée normalement de 15 membres, dont 10 issus des partis politiques. La DGE est chargée de l'élaboration et de la gestion du fichier électoral, des cartes d'électeurs, et la gestion du financement public des partis politiques. Elle peut	Le débat sur les organes de gestion des élections porte sur le nombre de structures impliquées et leurs attributions respectives qui est parfois source de confusion et qui influent sur la qualité des élections. Il existe aussi une difficulté dans la mise en place effective des membres de la CENI entre les partis d'opposition et ceux de la majorité.

	également porter assistance à la CENI le cas échéant.	
Conseil National de Transition (CNT)	Le CNT constitue l'organe législatif du Mali en remplacement de l'Assemblée nationale durant cette période de transition.	Le CNT est essentiel pour exécuter les réformes constitutionnelles et électorales attendues à ce jour.
Partis Politiques	Au dernier scrutin, 219 partis politiques ont été répertoriés et ont participé au scrutin.	Les partis politiques sont divisés autour des questions électorales et mobilise un grand nombre de partisans dans le cadre de manifestations et protestations.
Médias (radios, journaux, media sociaux)	Sont une source importante d'information pour les communautés.	Sont des partenaires pour la diffusion, sensibilisation sur les questions relatives aux réformes électorales et prise en compte des opinions des femmes et des jeunes. Les médias sont un outil puissant pour la prévention des violences.
Les ONG nationales et internationales	Mènent des activités de prévention et gestion des conflits et appui les activités de sensibilisation des toutes les communautés. Promeuvent le dialogue et la prise en compte du genre et des jeunes.	Assurer la complémentarité et les synergies avec les actions entreprises par les ONGs et renforcer leur capacité.
Commission Nationale des Droits de l'Homme (CNDH)	A un mandat de promotion et protection des Droits de l'Homme	Très impliqués dans la lutte contre la désinformation dans le processus électoral, en partenariat avec la MINUSMA, et d'assurer l'accès à tous de leurs droits aux élections, surtout les couches les plus marginalisées.
Les groupements et associations de femmes	Ont un faible niveau d'organisation et de plaidoyer. Influence sur les jeunes et les familles.	Rôle important pour prévenir les conflits communautaires et de mener des sensibilisations sur les droits des femmes, processus électoral etc. auprès des acteurs communautaires. Sont des partenaires crédibles pour la paix et la cohésion sociale.

<p>Les groupes et associations des jeunes et des femmes</p>	<p>Faiblement impliqués dans les structures décisionnelles des partis politiques mais très impliqués dans la mobilisation des électeurs surtout en ce qui concerne l'éducation civique. Vulnérables à l'instrumentalisation politique.</p>	<p>Capacités à renforcer sur les thématiques du projet pour leur participation pacifique au processus électoral.</p>
<p>Les groupes armés y inclus les groupes terroristes dont certains listés par le Comité du Conseil de sécurité créé par les résolutions 1267 (1999), 1989 (2011) et 2253 (2015) concernant l'EIL (Daesh) et le réseau Al-Qaida et les personnes, groupes, entreprises et entités qui leur sont associés¹⁷</p>	<p>Les groupes armés disposent d'une capacité de nuisance assez importante en période électorale. Lors de l'élection présidentielle de 2018, les élections n'ont pas eu lieu au premier tour dans 871 bureaux de vote, dont plus de 700 dans la région de Mopti. Les deux autres régions les plus touchées étant Ségou et Tombouctou. Au second tour, 493 bureaux de vote, dont 444 dans la région de Mopti, n'ont pas pu ouvrir pour cause de menaces, d'agressions, de peur de représailles et de vandalisme venant des groupes armés. Presque le même scénario s'est reproduit pour les législatives de 2020.</p>	

Défis et justification du projet

Le contexte définis ci-haut indique donc un fort besoin d'adresser plusieurs déficits structurels comme contextuels mais indique également le besoin de renforcer les actions permettant de prévenir les violences électorales dont le risque augmente graduellement vu que le processus se déroule dans un cadre marqué par (i) le manque de confiance des acteurs politiques envers les autorités de la Transition; (ii) le manque de visibilité autour du processus électoral; (iii) le manque d'inclusivité et de transparence autour du processus politique; (iv) l'absence de consensus sur des questions majeures en lien aux réformes constitutionnelles, institutionnelles et électorales; (v) l'insécurité grandissante, en particulier dans les régions du nord et du centre; (vi) le retard important accusé dans la mise en œuvre de la charte et de la feuille de route de la transition; (vii) l'impunité grandissante et le manque de mesures appropriées pour faire face aux violations récurrentes des droits humains, y compris dans la sphère politique. Les élections

¹⁷ Les Groupes terroristes qui opèrent au Mali incluent notamment : le Groupe de soutien à l'islam et aux musulmans (GSIM) (QDe.159) et l'Etat islamique au Grand Sahara (EIGS) (QDe.163).

de sortie de transition constitueront donc un test pour la consolidation de la démocratie au Mali. D'autant plus que les dynamiques de dialogue insufflé jusqu'à présent que ce soit par le dialogue national inclusif ou l'accord d'Alger, n'ont pas suffi pour créer une union autour du processus démocratique au Mali.

Eu égard à ces défis importants et par une requête du 27 novembre 2020, les autorités de la transition ont sollicité l'accompagnement technique, financier, matériel et logistique des Nations Unies pour la conduite des réformes électorales envisagées, la réorganisation territoriale et l'organisation des opérations électorales et référendaires. Par suite de cette demande, une mission d'évaluation des besoins électoraux (NAM) mandatée par les Nations unies a eu lieu en virtuel du 19 février au 06 mars 2021 et a notamment mentionné la nécessité d'appuyer les différents acteurs nationaux dans la tenue des élections. De ce fait, un basket fund a été créé par le PNUD pour recevoir les contributions des différents PTF à travers le projet d'Appui aux réformes et aux élections au Mali (PAREM 2021 – 2023) avec trois axes d'interventions : (i) l'appui aux réformes politiques, institutionnelles, électorales et administratives; (ii) l'appui à l'organisation d'un referendum constitutionnel et la tenue des élections générales; et (iii) renforcement des capacités des nouvelles institutions qui seront mis en place post-transition. De plus, la NAM a également recommandé de renforcer les cadres consultatifs du gouvernement en les rendant plus inclusif et en continuant la sensibilisation des parties prenantes au dialogue politique apaisé.

De ce constat global, il ressort que, malgré les efforts consentis par les parties prenantes nationales, les PTF et les Nations unies (regroupés au sein du United Nations Integrated Election Team – UNIET), afin de soutenir cette transition politique à bien mener le processus électoral permettant de créer un environnement pré et post-électoral apaisé et sécurisé et afin de renforcer la participation citoyenne tout en préservant les aspirations au changement des Maliens, il reste à adresser des défis majeurs qui ont le potentiel de prévenir et réduire les violences électorales :

➤ *Faiblesse du dialogue politique sur les enjeux du processus électoral*

Le dialogue politique (communication avec les acteurs politiques et acteurs de la société civile) joue un rôle essentiel dans la création d'un climat de confiance, de sociabilité et de collaboration. Au Mali, l'absence d'un dialogue politique franc et permanent entre les différents acteurs politiques et sociaux constitue un défi majeur pour la conduite apaisée avant, pendant et après les prochaines élections. Ce déficit de dialogue de la part des dirigeants et des partis politiques fait actuellement l'objet de nombreuses critiques tant par les acteurs sociaux que politiques. On constate ainsi de nombreuses grèves initiées par des acteurs majeurs de l'organisation des élections, notamment les administrateurs civils, qui suscite un réel questionnement sur la tenue des élections dans les délais de 18 mois. Par ailleurs, certains leaders politiques ont émis des critiques sur la composition des différents organes de la transition et décidé de ne pas y participer. Relancer le dialogue avec les acteurs socio-politique et renforcer les capacités des acteurs de paix et de sécurité et tous les acteurs socio-politiques sur les différentes réformes dans un cadre de concertation apaisé permettrait de restaurer la confiance ainsi que d'impulser et accompagner le débat politique. Les actions à ce jour, notamment à travers le PAREM, se focalise sur le renforcement des capacités des institutions en charge du processus électoral et la sensibilisation pour l'enrôlement au fichier électoral qui est en cours. Néanmoins, le dialogue multi-acteurs pour résoudre les différents actuels concernant le processus électoral reste encombré par des positions divergentes, notamment sur le calendrier électoral et sur la mise en place de l'organe unique de gestion des élections. Il

reste donc impératif d'appuyer un dialogue inclusif et apaisé en amont des scrutins afin de créer un environnement avec moins de tensions sociales durant le scrutin.

Aussi, il n'existe pas un cadre permettant de lier les aspirations et attentes sur les scrutins provenant de la base et le dialogue politique sur les élections. Les activités de sensibilisation en cours actuellement restent limitées aux besoins des opérations électorales (i.e. fichier électoral) et ne permet pas de créer un dialogue à plusieurs niveaux afin d'améliorer la compréhension et la confiance des populations dans ce processus. Néanmoins, il existe des facteurs de résilience incluant l'existence d'une société civile engagé, les radios communautaires et les médias à travers le pays. Le projet permettrait donc non seulement de renforcer ces facteurs et appuyant cet engagement mais aussi de créer un échange entre les populations, surtout les plus éloignés des centres urbains, et le gouvernement de transition - en complémentarité avec les efforts du PAREM et des partenaires impliqués dans le renforcement des institutions chargée de la bonne conduite du processus électoral.

➤ *Impunité et violation des Droits de l'Homme dans un contexte électoral caractérisé par l'insécurité.*

La période électorale constitue une source de violences sociopolitiques pouvant engendrer de multiples violations et atteintes aux droits humains et créer un cycle de violence sociale dans un contexte déjà fragilisé par l'insécurité. Actuellement, la Minusma, dans le cadre de ses activités de suivi et reporting des violations des droits de l'homme, a mis en place un système de monitoring incluant un centre d'appel et un réseau de OSCs nationales au niveau des régions coordonné à travers la CNDH. Ce cadre a l'avantage d'avoir un processus décisionnel d'actions de préventions déjà en place et au niveau exécutif. Néanmoins, ce cadre n'inclut pas les violations spécifiquement liées au processus électoraux. Il serait opportun de renforcer ce cadre de monitoring existant afin d'inclure cette spécificité et permettre aux acteurs nationaux et internationaux d'avoir des informations et données leur permettant de s'inscrire dans une approche proactive de prévention et d'alerte précoce et étendre ce réseau dans des zones où les populations n'y ont pas accès, notamment à Gao et à Tombouctou. Le manque de base de connaissance sur les tendances de la violence électorale est également un frein aux initiatives de prévention et de plaidoyer. Il faudrait permettre aux OSCs et aux médias de disposer d'informations et d'analyse pour faciliter leur plaidoyer, sensibiliser et communiquer de manière transparente et sur la base de données acceptées et vérifiées. De même, il n'existe pas un système de suivi des indicateurs de risques de violences électorales permettant d'identifier les tendances de crise électorale et permettant d'alerter les autorités nationales ainsi que les partenaires internationaux sur le contexte sécuritaire autour des élections. De même, les structures des 'cases de veille' mise en place par ONU Femmes dans le but de collecter les données sur les violences électorales à l'égard des femmes seront également utilisées comme source de données.

En plus, il faut noter qu'avant, pendant et après les processus électoraux, les messages de haine ont tendance à augmenter et se propagent, souvent, par le biais des médias traditionnels et en ligne et ont la particularité d'engendrer des violences physiques et psychologiques sur des individus ou des groupes d'individus ciblés, notamment auprès des communautés avec certaines vulnérabilités tel que les déplacés, les femmes et les jeunes. Il est nécessaire de pouvoir détecter les premiers signes de cette incitation et d'impliquer les parties au conflit, ainsi que la communauté internationale, dans la mise en place de solutions et surtout pour prévenir sa prolifération et améliorer l'exercice des droits de l'homme. Ceci ne peut se faire que s'il existe un système de monitoring capable d'identifier ces abus afin de réduire les risques

de violences électorales et permettre de protéger et renforcer le processus démocratique au Mali.

En vue de ces urgents défis, le présent projet met l'accent sur les actions permettant de renforcer la crédibilité du scrutin, créer un climat apaisé en favorisant l'implication des femmes et des jeunes; en renforçant les capacités de communication et de dialogue des acteurs politiques, sociaux et sécuritaires afin de s'engager dans une dynamique démocratique et mieux prévenir les risques de conflits électoraux; et en renforçant le dispositif de monitoring des droits humains et d'alerte précoce afin de prévenir et de réduire les violations et abus qui peuvent entacher le processus.

b) **Les cadres stratégiques** gouvernementaux et des Nations Unies **existants**¹⁸, et comment il garantit **l'appropriation nationale**.

Dans le cadre de la transition politique en cours au Mali, le gouvernement a identifié les priorités de la transition et mis en place un Plan d'Action Gouvernemental qui inclut les réformes politiques et institutionnelles et l'organisation des élections. Le projet s'inscrit donc en droite ligne avec les priorités nationales afin de créer un environnement apaisé et propice aux processus électoraux. Aussi, le système des Nations-Unies (SNU) reconnaît le besoin d'accompagner le gouvernement de transition vers des élections libres et crédibles. De ce fait, les Nations-Unies ont élaboré le Integrated Transition Support Plan (ITSP) qui identifie notamment l'appui aux élections comme un axe prioritaire d'intervention du SNU au Mali.

De même, le rapport stratégique annuel 2020 du PBF reconnaît l'appui à la transition politique, notamment au processus électoral, comme étant l'une des priorités de consolidation de la paix au Mali.

Pour le nouveau cycle électoral, il est envisagé que tous les acteurs des Nations Unies, la MINUSMA, le PNUD, ONU-femmes et les autres agences jouant un rôle dans la fourniture de l'assistance électorale, continuent de travailler comme, par le passé, de manière intégrée, coordonnée et complémentaire, tout en conservant les avantages comparatifs de chaque entité, en vue de répondre, de façon cohérente et rationnelle aux demandes des autorités nationales en matière d'assistance électorale. La Minusma a le lead dans la coordination des acteurs à travers l'Équipe électorale intégrée des Nations-Unies (UNIET) ainsi que le lead politique, tandis que le PNUD a le lead dans l'administration du Basket Fund dont les actions sont définies dans le Projet d'Appui aux réformes et aux élections au Mali (PAREM) et se focalise sur l'appui des institutions en charge et impliquées dans l'organisation et la gestion des élections. À titre d'exemple, ONU-femmes jouera un rôle important dans la mise en œuvre des activités liées à la participation et à l'engagement des femmes dans le processus électoral et la transition politique. Outre les bons offices du Représentant Spécial du Secrétaire Général (SRSG) dans le domaine visant à faciliter la tenue d'élections pacifiques, ouvertes à tous, régulières et transparentes, la MINUSMA mettra à disposition du PNUD, un expert senior sur les élections et continuera d'apporter l'appui sécuritaire et logistique comme c'est le cas depuis 2013.

Le présent projet PBF s'inscrira dans une approche de complémentarité avec le PAREM et son cadre de coordination sera inclus dans l'UNIET en permettant de renforcer les actions de dialogue à plusieurs niveaux et de développer la confiance et la collaboration multi-acteurs.

¹⁸ Y compris les stratégies et engagements nationaux en matière de genre et de jeunesse, tels qu'un plan d'action national sur 1325, une politique nationale de la jeunesse, etc.

c) **Bref résumé des interventions existantes** dans le secteur de la proposition en remplissant le tableau ci-dessous.

Nom du projet (durée)	Donateur et budget	Orientation du projet	Différence / complémentarité avec la proposition actuelle
Projet d'Appui aux Reformes et aux élections (PAREM)	PNUD, MINUSMA, UNWomen	<ul style="list-style-type: none"> ➤ L'appui aux réformes politiques, institutionnelles, électorales et administratives ; ➤ L'appui à l'organisation d'un referendum constitutionnel et la tenue des élections générales ; ➤ Renforcement des capacités des nouvelles institutions qui seront mis en place post-transition. 	Le PAREM est un projet essentiel pour la bonne exécution des réformes attendues et préparer les institutions issues des élections a un processus démocratique. Le présent projet permettra d'apaiser le cadre politique et renforcer le dialogue afin de limiter les risques de violence qui seraient un obstacle majeur au processus de réforme.
Projet d'Appui à l'Observation citoyenne du cycle électoral de la Transition 2020-2022 au Mali	EU	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Aligner les normes d'observation du consortium d'organisations de la société civile sur celles des missions d'observation électorale internationales et régionales ; ➤ Soutenir le Mali dans le déploiement et la conduite de missions d'observation électorale. 	Ce projet se focalise sur l'observation pendant l'exercice du scrutin. Le présent projet permettra de renforcer le cadre d'observation a travers les cellules de veille et de former en amont des acteurs de la société civile qui seront essentiels durant l'observation du scrutin.
Projet d'Appui à la Transition au Mali	EU 3 639 405\$, 18 mois	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Appui aux acteurs de la transition et CSA pour la mise en 	Ce projet appui les acteurs étatiques et de la société civile pour la bonne conduite de la

		œuvre de l'Accord de paix ➤ Appui aux OSCs et médias pour sensibiliser les populations sur le processus de transition	transition. Il permettra de renforcer les initiatives de création de lien entre le Projet PBF et le dialogue au niveau politique.
--	--	--	---

II. Contenu du projet, justification stratégique, et stratégie de mise en œuvre

a) Une brève description de l'orientation stratégique et de l'approche du projet.

Le projet agit en réponse au constat fait dans l'analyse de conflit avec comme point d'entrée programmatique le renforcement du dialogue et des capacités de suivi des tendances de violences électorales. Il s'agira donc d'agir sur les aspects de confiance entre les acteurs sociaux et politiques, appuyer les OSCs et communautés à être conscient de leur droit et de leurs devoirs dans un processus démocratique, et de faciliter une prise de décision informée par le suivi et l'analyse des tendances de violences électorales. Ces actions permettront de contribuer au renforcement des cadres de dialogue ainsi qu'à un environnement préélectoral apaisé, plus inclusif et sécurisé afin de renforcer la participation citoyenne, surtout des jeunes et des femmes.

Néanmoins, et en vue d'un processus électoral caractérisé par les défis mentionnés ci-haut, le projet adoptera une approche flexible selon les différentes étapes du calendrier électoral. De ce fait, la stratégie du projet envisage d'intervenir comme suit :

- *Phase préparatoire* – Focus sur (i) Renforcement de la base de connaissance sur les tendances de violences électorales et (ii) déploiement des mesures de prévention et atténuation des risques de violences électorales (dialogue, formation, sensibilisation): durant cette étape importante, le projet se focalisera sur la mise en place d'un système d'alerte précoce constitué d'un maillage national de collecte de données qui permettra non seulement de renforcer le travail actuel des centres de veille mais également de lancer un suivi effectif des indicateurs de risques de violences électorales qui sera une source commune (SNU, gouvernement et PTF) d'analyse des tendances de violences électorales. A ce stade, le projet soutiendra aussi les initiatives en faveur des femmes, des jeunes, des leaders communautaires, des OSC et des médias afin de mobiliser une large participation des couches les plus vulnérables autour du processus démocratique et appuyer le dialogue, surtout à travers la création de lien entre le dialogue au niveau local et régional et le dialogue politique avec les partis politiques et le gouvernement. Aussi, le projet développera et exécutera des modules de formation auprès des acteurs clés des OSCs, partis politiques et acteurs de la sécurisation des scrutins sur les méthodes et enjeux des scrutins paisibles et les normes démocratiques et des droits de l'homme pendant les élections. Cette approche permet d'appliquer la résolution des conflits en amont et ainsi désamorcer toutes formes de conflits entre les acteurs politiques et sociaux en réduisant la tension à travers une communication et meilleure compréhension mutuelle des acteurs.
- *Opérations électorales* – Focus sur (i) opérationnalisation du système de veille et la (ii) sensibilisation sur la tenue de scrutin apaisés : Durant cette phase, il sera crucial d'assurer

le bon fonctionnement du système de collecte de données et d'analyse afin d'éviter les polémiques et de minimiser les risques de déclenchement des violences. Aussi, le projet suscitera l'engagement des acteurs clés à ce niveau pour la sensibilisation afin de contribuer au désamorçage et à l'atténuation des tensions liées aux opérations des scrutins.

- *Phase post-électorale* – Focus sur le (i) suivi des incidents et (ii) prolongement des activités de sensibilisation, (iii) appuyer les cadres de médiations : Vu les défis identifiés en termes d'apaisement post-électoral et surtout en termes d'acceptation de résultat, le projet cherche à pérenniser son réseau d'alerte précoce et ses initiatives de réponses aux potentiels foyers de tensions, de conflits et même aux potentiels violences observées. Le projet compte donc continuer la veille permettant de faciliter des actions rapides de la part des bénéficiaires des analyses sur les tendances de violences électorales et de continuer à appuyer les acteurs clés, notamment dans leur travail de sensibilisation des populations mais aussi d'actions de médiations et de résolution des différends.

b) **Théorie du changement**

Le projet est fondé sur le postulat selon lequel les risques de violences électorales peuvent être atténués grâce à une mise en collaboration accrue des parties prenantes clés (administration électorale, partis politiques, OSCs, acteurs sécuritaire) dans la recherche de solutions conjointes sur les enjeux portant sur le processus électoral afin de renforcer la confiance entre les protagonistes du processus mais aussi l'inclusion des populations les plus vulnérables à chaque phase du processus électoral à travers une participation accrue et plus inclusive dans le cadre de dialogue existant.

Aussi, prenant en compte les doutes et craintes sur le processus actuel, une meilleure compréhension et connaissance sur les normes démocratiques et des droits de l'homme en période électorale permettrait de mieux outiller les parties prenantes (surtout les femmes et les jeunes) pour contribuer de manière constructive et substantielle à la formulation des réponses non-violentes aux contentieux électoraux et réduire la méfiance vis-à-vis du processus.

Enfin, la crédibilité du processus électoral repose également sur des scrutins apaisés et la protection des électeurs et candidats. Une meilleure capacité à anticiper et répondre aux actes de violences électorales à travers un système d'alerte précoce inclusif qui facilite et encourage non seulement une analyse conjointe des risques mais également une meilleure prise de décision et d'actions de prévention et de mitigation sur la base des analyses conjointes et qui est partagé et accepté par les parties prenantes permettrait donc de protéger les acquis démocratiques du processus de transition et participerait à diminuer le sentiment d'impunité.

Le projet souscrit également à une approche de changement graduelle en vue de prendre en compte les sensibilités et réalités contextuelles du calendrier électoral. Cette approche se focalise sur une intervention axée sur l'identification de points d'entrée pour la prévention à chaque étape du processus (préélectoral, opérations électorales, et post-électoral) et permettant ainsi une flexibilité accrue des interventions selon le contexte politique et à travers une budgétisation accrue sur la gestion des risques du projet.

c) **Description narrative des principales composantes du projet** (résultats et produits).

Résultat 1 : Les acteurs politiques, sociaux et sécuritaire, et spécialement les femmes et les jeunes, sont engagés pour participer activement et paisiblement aux opérations de vote dans le respect des principes démocratiques et contribuer à un dialogue politique apaisé.

L'action du résultat 1 vise à contribuer à créer un climat apaisé qui inspire confiance en mettant les actions de dialogue et de collaboration multi-acteurs au cœur de toute démarche. En effet, la consolidation de la paix et de la stabilité nécessite un dialogue renforcé à tous les niveaux de la société malienne. Les organisations de la société civile et les médias sont idéalement placés pour créer des liens entre les différents acteurs et des passerelles entre ces acteurs et la population en générale. Il s'agit donc principalement d'un accompagnement de ces acteurs à travers l'amélioration de leur performance à promouvoir une culture de paix et de tolérance et à travers le renforcement de leurs capacités dans la prévention de conflit, construction de la paix et la préparation aux crises potentielles. A noter que le projet PAREM facilitera le bon fonctionnement des cadres de concertation formels surtout dans le cadre du développement des réformes attendues de manière inclusive et transparente. Ce résultat inclut aussi la sensibilisation afin d'élargir la communication auprès des populations, surtout les plus vulnérables, sur le processus électoral et aussi sur les mesures de prévention des violences politiques, en ciblant particulièrement les acteurs de sécurisation du processus. Le projet s'assurera de collaborer avec d'autres projets d'appui institutionnel (surtout le PAREM et l'Union Européenne) afin de créer un lien avec les recommandations et informations venant des populations et renforcer la redevabilité des acteurs étatiques et la transparence du processus électoral.

Produit 1.1 : Le dialogue et la concertation entre les OSC, médias et l'administration électorale et les forces de sécurité pour encourager la confiance durant les scrutins sont renforcés.

Ici le projet mettra en avant des actions de dialogue et de collaboration. Il existe déjà un cadre de rencontre formel au niveau national et régional, centralisé au sein du MATD, mais les rencontres restent limitées du au contexte de crise dans certaines régions, mais surtout dû au manque de confiance dans le processus et les contestations politiques actuelles. Il s'agit de renforcer la capacité des acteurs influent tels les OSC et les médias afin d'assurer une continuité et accessibilité des messages non seulement d'apaisement mais aussi d'information sur le déroulement du processus. Cette action permettra également de faire remonter les revendications à la base et de les inclure dans les débats sur les élections au niveau politique. De plus, cela permettra également de définir des mécanismes de collaboration et d'échange d'information avec le secteur de la sécurité Définir des mécanismes de collaboration et d'échange d'informations avec le secteur de la sécurité.

Activités majeures :

- En collaboration avec le MATD, les partis politiques membres du cadre de concertation des partis politiques et signataires du code de bonne conduite et les OSC faitières, appuyer l'élaboration d'un accord-cadre avec les acteurs de la sécurisation des élections (Garde Nationale) sur les modalités de réponse aux menaces de violences liées aux élections en période électorale. Cette initiative non seulement permettra de créer une collaboration

unique entre les acteurs de la sécurité et les parties prenantes sociales et politiques mais aussi de renforcer la sécurité électorale pendant le scrutin.

- Les OSC faitières sont appuyées par le projet pour organiser 10 rencontres d'échanges et de dialogue en amont du scrutin entre les autorités en charge de l'administration électorale, les partis politiques signataire du code de bonne conduite et les représentants des populations (jeunes, femmes, déplacés, maires des communes, leaders traditionnels et religieux) au niveau régional. Ces séances auront pour but de mettre à jour les participants sur l'évolution du processus électoral, de faciliter un dialogue apaisé sur les polémiques et craintes des participants, et de collecter les recommandations et revendications des participants.
- Appuyer les médias dans l'organisation de 8 Table ronde (trimestrielle) médiatisée au niveau national (radios, médias sociaux et journaux) afin de donner une opportunité de restituer les résultats des dialogues régionaux, et surtout de porter la voix des organisations des femmes et des jeunes sur le processus électoral, de recevoir des informations et/ou réponses venant des autorités électorales, mais aussi de débattre ouvertement et de manière apaisée sur les recommandations des populations. Cette démarche a pour but de clarifier les difficultés dans le processus électoral et de trouver des solutions communes tout en rendant le dialogue multi-acteurs transparent et inclusif.

Produit 1.2 : Les OSCs, les partis politiques signataire du code de bonne conduite et les acteurs de la sécurité électorale sont formés afin de renforcer leur rôle spécifique de prévention de conflit et de médiation durant les processus électoraux.

Ici le projet compte renforcer les capacités des parties prenantes afin de développer une masse critique permettant d'anticiper et prévenir les violences, d'être mieux outillé dans leur rôle potentiel de médiation des conflits électoraux, mais aussi de mieux appuyer le processus électoral dans une optique de recherche de solution apaisée et conjointe.

Un accent particulier sera mis sur la formation des acteurs du secteur de la sécurité, concernant les abus de violences électorales et surtout à l'égard des jeunes filles et femmes et sur l'importance de leur implication dans le processus démocratique.

Activités majeures :

- Élaborer un programme de formation dédiées aux institutions du secteur de la sécurité sur les spécificités de l'engagement sécuritaire pendant les processus électoraux, avec une spécificité sur les mesures dans le cadre des violences à l'égard des femmes, ainsi que sur les normes des Droits de l'Homme (en collaboration avec l'Ecole de Maintien de la Paix de Bamako) et organiser 5 séances de formation avant la tenue des scrutins afin d'améliorer et renforcer la compréhension du processus électoral, des rôles et droits des acteurs électoraux et des délits électoraux.
- Appuyer et former (6 formations dont 5 en région) les organisations féminines de suivi des élections (pré campagnes et campagnes électorales) sur les droits de l'Homme et les mesures de mitigation des violences électorales, incluant un programme de formation/coaching des femmes leaders en participation politique.
- 12 formations pour les mouvements de jeunes et femmes affiliées aux partis politiques de toutes tendances (notamment les partis ayant participé aux dernières élections)

communales et législatives et ceux signataires du code de bonne conduite) sur les processus électoraux et la gestion des contentieux électoraux pour favoriser leur participation et leur implication dans le dialogue et dans les actions non-violentes et la création d'un climat de confiance.

- Appuyer les OSCs dans la conception et mise en œuvre de programme de formation (6 formations prévues en région) sur la médiation électorale et éducation civique dédiées aux acteurs régionaux (jeunes, femmes, déplacés, chefs traditionnels) en ciblant les zones à haut risque (tensions inter- communautaire et présence de groupes armés), notamment le centre et le nord du pays.
- Organiser 6 séances de formation avec les professionnels des médias sur la gestion des rumeurs, les fakenews, et particulièrement le journalisme sensible au conflit et au genre en période électorale et développer un groupe clé des médias 'fact checkeurs'.

Produit 1.3 : Les OSCs (surtout les médias) sont impliqués dans la sensibilisation et la vulgarisation de messages d'information sur le processus électoral.

Les informations parviennent aux électeurs par des organes de gestion des élections sur le processus tel que ou, quand et comment s'inscrire et voter. L'objectif de ce produit est de fournir aux citoyens des informations pertinentes additionnelles sur les aspects éducatifs et traitent des questions relatives aux droits humains, telles que le droit d'élire leurs représentants en toute liberté, à l'égalité de genre et à l'absence de harcèlement et d'intimidation. Il est également utile d'informer les électeurs sur les procédures de plainte relative aux élections. Le projet compte tirer profit du partenariat avec les groupes de la société civile afin d'atteindre les communautés des zones reculées et surmonter les barrières linguistiques, d'alphabétisation et de handicap. Aussi, les femmes et les jeunes seront accompagnés afin qu'ils puissent concevoir et animer eux-mêmes les séances de sensibilisation et d'échanges d'expérience.

Activités majeures :

- Accompagner les organisations et associations des femmes dans le lancement de 10 causeries-débats/dialogues communautaires et conduire des 6 séances de sensibilisation de proximité avec les acteurs politiques parmi les jeunes et les femmes ;
- Appuyer le développement de spots radios (12), émissions culturelles et éducatives (10) et de page de journaux (5 journaux) sur le processus électoral et les droits et devoirs des électeurs.
- Mettre en place un numéro vert d'appel gratuit pour toutes informations concernant le processus électoral.
- Lancer une campagne régionale d'affichage et de d'émissions de radios communautaires (16)

Résultat 2 : Un cadre d'alerte précoce inclusif permet de consolider et promouvoir l'espace civique en période électorale et de réduire les atteintes aux droits humains en vue d'assurer le respect et la garantie des droits et libertés fondamentales démocratiques.

Tout en rappelant qu'il n'existe pas un cadre formel d'alerte précoce spécifique aux élections au Mali, le Résultat 2 vise à (i) développer un cadre d'alerte précoce conjoint permettant au Gouvernement et PTFs une meilleure prise de décision informée, et (ii) renforcer les connaissances et l'analyse sur les tendances de violences électorales dans le pays. Ceci, dans le but de renforcer l'impact des actions en cours mais aussi de permettre une analyse pro-active et prospective permettant d'appuyer une prise de décision informée concernant les actions et interventions à mener pour prévenir les actes de violences et/ou pour réduire l'impact de ces actes au sein des populations. A travers ce résultat, un accent particulier sera mis sur la collecte de données et l'analyse concernant les violences à l'égard des femmes et des jeunes et en se basant sur les capacités et l'accès des acteurs locaux pour identifier et analyser les actions pré-électorales permettant de promouvoir des scrutins apaisés. Le projet travaillera en étroite collaboration avec la MINUSMA, à travers les centres de veille établis dans le cadre des actions de lutte contre les violations des Droits de l'Homme et avec le projet PAREM qui appuie les acteurs institutionnels en charge des élections.

Produit 2.1 : Le mécanisme existant de monitoring des droits humains avant, pendant et après la période électorale est renforcé et permet une meilleure collecte des données sur les violences électorales.

Ici le projet compte appuyer les OSCs dans leur capacité de collecte de données et de suivi des incidents avant, pendant et après les scrutins. Le projet s'inscrit dans une logique de partenariat et compte travailler en étroite collaboration avec la Minusma, à travers notamment la Division des Droits de l'Homme, qui abrite déjà un cadre de collecte de données sur les violations des droits de l'homme à travers des centres de veille déjà existant (à Bamako, Mopti, Ségou, Sikasso, Gao, Kidal, Menaka, Tombouctou). Néanmoins, ces centres ne collectent pas des données spécifiques aux violences liées au processus électoral à ce jour. Il s'agira de renforcer cet outil à travers une meilleure capacité de collecte de données liées aux élections et une capacité analytique permettant de renforcer la prise de décision au niveau du Gouvernement, avec qui ces informations seront partagées (MATD), et à travers le UNIET qui se réunit toutes les semaines au niveau des chefs des PTFs concernés. Ces informations seront également utilisées dans le cadre du suivi de l'accord-cadre sur la sécurisation des élections qui sera développé dans le cadre de ce projet.

Activités majeures :

- Former (5 formations) et appuyer les OSCs pour la mise en place d'un système de collecte de données liées aux élections incluant la participation des organisations des jeunes et des femmes ; et conformément aux directives politiques FP/01/2012 sur les principes et les types d'assistance électorale de l'ONU.
- Mise en place d'un Situation Room au sein de la CNDH au niveau national pour recevoir et documenter les cas de violations des droits humains et d'abus liés au processus électoral venant des régions.
- Développer et déployer des cours de formation (6) pour les acteurs impliqués, notamment les jeunes et des femmes, et institutions pour la transmission et le traitement des informations collectées sur la base du système de monitoring.

Produit 2.2 : Les risques de violences électorales sont mieux identifiés et atténués à travers une capacité accrue d'analyse et de reporting des OSC sur les incidents électoraux.

Ici le projet entreprend de renforcer l'identification et le suivi des indicateurs de risques de violences électorales ainsi que l'analyse et le reporting adéquat et à temps pour une prise de décision informée et pro-active sur les actions de prévention et réduction des violences électorales. Cela est fait à travers (i) le développement et l'utilisation d'outil de suivi des risques et facteurs de violences électorale et (ii) le renforcement des capacités de traitement de l'information et des données. Il est important de noter que ces actions seront menées en complémentarité avec les actions de monitoring et réponses rapides à la violence politique et en partenariat avec la MINUSMA. Cette initiative permettra également de faciliter le dialogue entre les PTFs et le gouvernement sur l'état des lieux des violences électorales basées sur une compréhension commune des incidents.

Activités majeures :

- En partenariat avec les membres du UNIET, du MATD, les OSCs, et le CNDH, organiser 10 Ateliers de développement et de revue des indicateurs conjoints (cet exercice périodique couvrira tous les scrutins) sur les risques de violences électorales, incluant des indicateurs spécifiques aux violences à l'égard des femmes, afin de développer un cadre de suivi et d'analyse conjoint adapté aux élections. Cette initiative recevra le soutien d'un système de suivi des violences politiques.
- Développer un outil conjoint de suivi des indicateurs : Le PNUD, ONU Femmes et la MINUSMA (DDHP) mettront à profit les différentes plateformes électroniques de suivi des violences qui seront consolidées à travers le Crisis Risk Dashboard (CRD) afin de faciliter le suivi des incidents. Le CRD sera basé au sein du PNUD, qui collabera avec l'UNIET, la MINUSMA et le CNDH pour développer le reporting sur la situation des incidents sur une base hebdomadaire ;
- Appuyer la mise en place du Groupe conjoint d'analyse (UNIET, MATD, OSCs, médias) des données basées au sein du CNDH afin de développer une analyse conjointe hebdomadaire permettant de fournir des informations sur l'état des lieux des violences liées aux élections auprès du gouvernement et de l'UNIET.

Approche de mise en œuvre du projet :

Le projet compte assurer une mise en œuvre graduelle selon l'évolution du contexte électoral et politique.

La mise en œuvre du projet se fera selon les étapes suivantes :

- 0 – 6 mois : Une première étape de six mois sera consacrée à l'établissement et l'exécution des cadres de dialogue et de concertation des parties prenantes du projet, avec un focus particulier sur le travail de rapprochement entre les partis politique, OSCs et acteurs de la sécurité. Cette étape se veut focaliser sur la phase préélectorale pour créer un environnement propice au dialogue, l'anticipation des polémiques et une planification des voies et moyens de résolution de contentieux de manière apaisée.
- 0-8 mois : Concomitamment, cette phase sera dédiée à la mise en œuvre des activités de formation aussi essentielles en période préélectorale et se focalisant sur une meilleure compréhension des processus démocratiques, le renforcement des capacités des groupes cibles – avec un focus sur les femmes et les jeunes – afin de mieux outiller les bénéficiaires en amont des scrutins et aider à dissiper toutes sources de manque de confiance ou de connaissances pouvant résulter a des réactions violentes ou des sentiments de marginalisation.
- 0-6 mois : Toujours en période préélectorale, les activités d'identification des indicateurs et la mise en place du cadre d'alerte précoce seront lancé afin de préparer les acteurs de la

prévention a un suivi en amont des tendances et dynamiques de violences électorales. Il est envisagé que ces mécanismes soient effectifs et testés avant les scrutins et que leur fonctionnement et produits soient compris et acceptés par les différents acteurs (partis politiques, OSCs, autorités nationales). Cela sera inclut dans les messages de sensibilisation ainsi qu'expliquer dans les différents forums de dialogue. En plus des indicateurs et du cadre d'alerte, l'outil de suivi Crisis Risk Dashbaord sera également déployé à cette période.

- 6 – 24 mois : Selon le déroulement des scrutins, des activités de dialogue seront renouvelées et seront focalisées sur la recherche de solution apaisée sur les éventuels contentieux résultant du processus.
- 6-24 mois : le suivi des indicateurs sur les tendances et risques de violences électorales sera effectif et continue pendant la période des scrutins permettant de prévenir, atténuer et informer les décideurs sur les risques de violences électorales.
- 0-24 mois : Les activités de sensibilisation feront l'objet d'une mise en œuvre tout au long du projet car ils assurent un rôle de changement de comportement, de meilleure compréhension du processus électoral et de source d'information pour la majorité de la population.

Utilisez l'annexe C pour lister tous les résultats, produits et indicateurs.

d) Ciblage du projet –

Zones géographiques du projet :

Le projet sera mis en œuvre à Bamako pour ce qui concernent les initiatives de renforcement du dialogue politique concernant le processus électoral. Cependant, le projet aura également des activités dans toutes les régions, notamment Mopti, Sikasso, Ségou, Gao et Tombouctou et Menaka avec l'appui et l'accessibilité des OSCs et des médias. Les régions du centre seront particulièrement visées car fortement affectée par les conflits multidimensionnels, mais également par un grand nombre de conflits intercommunautaires liés au contexte socio-politique. Certains facteurs sont également des déclencheurs de ce genre de violence, notamment, la pression démographique, la présence des groupes armés ou encore la pluralité des ethnies et des groupes socio-professionnels (éleveurs, pêcheurs, agriculteurs). Les cercles choisis par le projet ont été identifiés comme étant déjà fortement affectés par les tensions intercommunautaires mais également comme étant viables pour les activités conçues.

Bénéficiaires du projet :

Les principaux bénéficiaires directs du projet ont été identifiés sur la base de leur rôle primordial dans les processus électoraux tant qu'acteurs direct dudit processus et de leurs capacités à impacter de par leurs actions directes ou indirectes, l'environnement social et sécuritaire durant la période sensible des élections tenant compte du contexte de transition politique actuel au Mali. **Le projet compte atteindre directement 1000 (800 pour le résultat 1 et 200 pour le résultat 2) bénéficiaires et indirectement 50750 personnes qui sont estimés comme suit :**

- Résultat 1 :
 - Bénéficiaires directs : Total 800 personnes*
 - Les leaders politiques (femmes et hommes) : ils constituent les premiers acteurs de mobilisation sociale des jeunes et des femmes mais aussi peuvent être des

instigateurs de violence. Un minimum de 60 partis politiques seront visés par le projet sur la base de leur appartenance au cadre d'échange et étant signataires du code de bonne conduite. 2 leaders (homme/femme) seront directement engagés dans la mise en œuvre du projet pour un total de 120 membres des partis politiques. Aussi, les jeunes garçons et filles membres des partis politiques ciblés sont estimés à 120 ;

- Les membres OSCs faitières et les autorités traditionnelles directement impliqués dans le projet sont estimés à 140 personnes qui appartiennent aux institutions suivantes : Conseil National de la Société Civile (CNSC), Forum des Organisations de la Société Civile (FOSC), Coordination des Associations et ONG Féminines (CAFO), Conseil National de la Jeunesse du Mali (CNJ) et la Plateforme des Femmes Leaders du Mali; des autorités religieuses, des Associations communautaires Tabital Pulaaku, Ginna Dogon et IRGANDA, du Réseau des Communicateurs Traditionnels pour le Développement (RECOTRADE), des structures de défense des droits humains (AMDH, CNDH), des Organisations de la Société Civile engagées dans la Lutte contre la Corruption, les réformes institutionnelles et les élections générales (Coalition, MODELE-Mali et RESORE-MALI), de ORFED et des OSC des régions de Koulikoro, Sikasso, Ségou, Mopti, Tombouctou, Gao, Taoudeni, Ménaka, Kidal et du District de Bamako. Le travail avec les OSCs se fera sur la base de leur participation dans le cadre du positionnement des OSCs pour la refondation du Mali qui est coordonné par le CNSC, FOSC, CAFO, et le CNJ ;
- Les organisations et associations féminines de suivi des élections sont estimées à 130 personnes ;
- Les médias sont estimés à 70 personnes qui appartiennent aux médias sociaux (20), journaux (10), radios nationales (10), radios communautaires (30) ;
- Les acteurs du secteur de la sécurité sont estimés à 20 personnes au niveau officiers et exécutifs. Les formations seront dédiées à un total de 200 personnes.

Les bénéficiaires indirects profitant des activités de sensibilisation sont estimés à 50 000 habitants (population locale des zones ciblées). Les jeunes (18-35 ans) : Le projet compte aussi toucher directement 750 jeunes (450 filles et 300 garçons) bénéficiaires indirects qui constituent le vivier électoral et la cible des acteurs politiques.

▪ **Résultat 2 :**

Bénéficiaires directs sont estimés à 200 personnes

- Les membres des OSCs (incluant les associations de jeunes et des femmes) ciblés pour la collecte des données sont estimés à 180 personnes (dont 140 dans les régions ciblées hors de Bamako), qui œuvrent dans les domaines des Droits de l'Homme et de l'observation des actions gouvernementales, ainsi que les associations des jeunes et des femmes ;
- Les membres du CNDH directement engagés dans la mise en œuvre du projet sont estimés à 20 personnes.

III. Gestion du projet et coordination

a) Organisations bénéficiaires et partenaires de mise en œuvre

Organisation bénéficiaire	Budget total dans	Sources principales	Emplacement des	Nombre de personnel	Experts techniques
----------------------------------	--------------------------	----------------------------	------------------------	----------------------------	---------------------------

	l'année précédente	du budget (donateurs etc.)	bureaux dans le pays	existant (et combien dans les zones du projet)	existants pertinents au projet
Organisation de convocation :	PNUD	Allemagne, Etats-unies, Suede, Japon, Norvège.	Bamako, Mopti, Gao	162	3
Partenaires d'exécution :					
Organisation bénéficiaire :					
Partenaires d'exécution :					
Organisation bénéficiaire :	ONU Femmes	UE, Suede, Norvège, Finlande, Australie, Japon	Bamako, Mopti	56	2
Partenaires d'exécution :					

b) Gestion et coordination du projet

Le projet dans sa mise en œuvre va alterner les modalités d'exécution directe (DIM) par les agences récipiendaires (PNUD et ONU Femmes) et les modalités d'exécution indirecte à travers certaines OSC partenaires de mise en œuvre du PNUD et ONU Femmes, en étroite coopération avec les départements ministériels techniques. Chaque partenaire récipiendaire prendra la pleine responsabilité de la gestion des ressources financières, matérielles et humaines conformément à ses procédures administratives et financières. Toutefois, le/la Coordonnateur (trice) Général (e) du Projet prendra toutes les dispositions pour une meilleure gestion des ressources mises à la disposition de chacune des agences récipiendaires.

OHCHRH, à travers la Division des Droits de l'homme de la Minusma, même sans être un récipiendaire direct du projet, sera un partenaire de mise en œuvre stratégique du projet pour le Résultat 2.

La Coordination Générale et le suivi évaluation du projet seront assurés par le PNUD qui est le chef de file de mise en œuvre du Projet.

L'équipe de gestion sera organisée comme suit :

- Un(e) Coordinateur de projet (PNUD – IUNV 100% sur 24 mois) qui sera en charge de la coordination global du projet pour les deux agences récipiendaires ;

- Un(e) conseiller électoral, sera mise à la disposition du projet (staff existant déjà sur le projet PAREM qui ne sera pas chargé à ce projet), en charge de l'orientation stratégique et expertise dans le processus électoral ;
- Un(e) Spécialiste de programme Genre (ONU Femmes – NOC 100% sur 24 mois) en appui à la planification des activités visant l'intégration genre ;
- 2 associés administratifs et financiers, qui fourniront un appui opérationnel à la gestion du projet (PNUD et ONU Femmes, SB3, 50%) ;

Le personnel du sous bureau du PNUD et ONU Femmes de Mopti et Gao, sera mobilisé pour appuyer l'équipe de Bamako durant toute la phase de mise en œuvre du projet.

Résumé personnel affecté au Projet par Agence :

- PNUD

POSITION	GRADE	%	Lieu d'affectation
Coordonnateur de Projet	IUNV	100%	Bamako
Assistant Admin & Finance	SB3	50%	Bamako

- ONU Femmes

POSITION	GRADE	%	Lieu d'affectation
Spécialiste de programme Genre	NOC	100%	Bamako
Assistant Admin & Finance	SB3	50%	Bamako

Le cadre de gouvernance du projet sera assuré au niveau national et local par le cadre de coordination et groupe de travail sur les élections qui regroupe tous les PTF appuyant le processus électoral durant cette période de transition. Au niveau technique, le projet bénéficiera d'un Comité de Coordination incluant les agences récipiendaires, les OSC de mise en œuvre et les représentants du Ministère l'Administration territoriale et décentralisation.

c) Gestion des risques.

Risque spécifique au projet	Niveau de risque (faible, moyen, élevé)	Stratégie d'atténuation (y compris les considérations Ne Pas Nuire)
Report des élections	Élevé	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Renforcer le plaidoyer politique auprès du Gouvernement pour des élections transparentes et ouvertes dans les délais ➤ Mise en œuvre du projet sur base de scénarios du calendrier électoral et

		approche stratégique par phase électorale.
Résurgence des affrontements intercommunautaires	Élevé	Renforcer le plaidoyer auprès du gouvernement pour une sécurisation accrue des zones sensibles aux violences électorales
Boycott des élections ou non-participation de l'opposition	Moyen	Renforcer le plaidoyer auprès des acteurs politiques
Coup de force civile ou militaire	Faible	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Renforcer le plaidoyer auprès du gouvernement ; ➤ Mise à jour de la stratégie du projet selon l'avancement de la transition
Risque réputationnel pour le SNU dans son engagement à appuyer une transition apaisée et aboutissant aux élections.	Élevé	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Le projet, dans son axe d'alerte précoce, appuie les actions de dialogue politique de haut niveau ; ➤ Le projet appuie la participation accrue des parties prenantes de la société civile, des jeunes et des femmes et renforce la crédibilité et transparence du processus de transition
Tensions politiques (nationales et régionales) accrues dûes aux sanctions émises par la CEDEAO	Élevé	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Le projet appuie directement le cadre de dialogue existant pour atténuer les polémiques et tensions internes ; ➤ Le projet étant administré au sein du UNIET, il pourra contribuer au plaidoyer par les PTFs au niveau national et régional pour une réduction des tensions politiques
Manque de réponses aux indicateurs de risques de violence pré-électorale	Moyen	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Le projet s'inscrit déjà dans le cadre de suivi des violations des droits de l'homme, permettant ainsi de faire remonter les incidents et les alertes de risques de violence au

		<p>niveau décisionnel du SNU ;</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Le projet mettra en place un cadre conjoint de suivi des indicateurs incluant le gouvernement, le SNU et les OSCs permettant ainsi de renforcer le consensus sur les actions à mettre en place ; ➤ Le projet travaillera directement avec les acteurs de la sécurité afin de renforcer le cadre de sécurisation du processus électoral
Risque de stigmatisation des communautés ciblées par le projet	Faible	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Conformément aux principes de Ne pas nuire, les activités du projet seront inclusives et transparentes, impliquant les communautés diverses de manière à renforcer la cohésion grâce à la pluralité et diversité des OSCs choisies ainsi que leur présence dans tout le territoire national ; ➤ Les mécanismes de retour d'information seront adaptés au contexte culturel et aux réalités sexo-spécifiques et le mécanisme d'alerte précoce ainsi que le travail de rapprochement avec les acteurs de la sécurité du projet permettront de renforcer la protection des communautés ciblées.

d) **Suivi / évaluation**

Suivi

Dès le début du projet, un plan rigoureux de suivi, d'évaluation et d'apprentissage sera élaboré, en collaboration avec les partenaires de mise en œuvre. Ce plan établira la collecte et l'analyse des données, ainsi que les procédures de suivi et de vérification, non seulement pour suivre les

progrès vers les résultats et les produits, mais aussi pour soutenir et faciliter un processus continu d'apprentissage et de partage des connaissances en meilleures pratiques. Les rapports des visites de suivi effectuées par le personnel du projet seront collectés et synthétisés pour évaluer les défis, les problèmes et les succès. Les rapports consolidés seront partagés avec le Secrétariat PBF au Mali ainsi que les membres du UNIET pour orientations sur les défis. Ce cadre servira de document de travail qui sera mis à jour régulièrement pour informer l'approche du projet au fur et à mesure de son déroulement et de l'évolution du processus électoral.

Les indicateurs et les sources de données et les cibles seront sélectionnés par le biais d'un processus participatif. Une stratégie de collecte de données de base, intermédiaire et finale assurera également une documentation adéquate tout au long du cycle du projet. Enfin, toutes les données collectées seront désagrégées par âge et par sexe, fournissant ainsi une base nécessaire pour comprendre l'impact différentiel des activités du projet, ainsi que les recommandations d'intégration du genre. Un suivi continu des médias sera également effectué, étant donné que plusieurs indicateurs au niveau des résultats sont liés à la diffusion de messages sur les questions relatives à la prévention des violences électorales.

La collecte des données se fera par le biais d'organisations partenaires dans chaque zone géographique ciblée, tandis que des contrôles ponctuels seront effectués par l'équipe de projet. Le/la coordonnateur/trice de coordonnera les activités de suivi et d'évaluation.

Évaluation

Evaluation à mi-parcours :

Une évaluation à mi-parcours sera tenue afin de mesurer les impacts intentionnels et non intentionnels du projet et sera adapté au contexte afin d'accroître la pertinence et l'utilité. Une approche d'apprentissage sera appliquée pour favoriser la participation et l'appropriation de l'évaluation du projet.

Evaluation finale

Une évaluation finale indépendante sera entreprise afin d'évaluer l'impact du projet et d'en tirer les leçons.

Calendrier et budget :

Pendant la phase de démarrage, un calendrier de suivi détaillé sera élaboré. Par la suite, une étude de base sera réalisée afin de mieux comprendre l'état actuel des indicateurs de résultats proposés. L'équipe du projet utilisera des outils à méthodes mixtes (étude de perception, focus group, questionnaire, entrevue) pour suivre les indicateurs du projet. Cette approche permet de saisir les expériences et les perceptions des bénéficiaires. Des réunions de auront lieu tous les trimestres afin d'évaluer les données et d'apporter des changements adaptatifs aux activités, si nécessaire. Environ cinq pour cent (6%) du budget du projet sera alloué aux activités de suivi et d'évaluation, y compris l'évaluation finale indépendante.

Enfin, le projet vise à renforcer les outils de suivi et d'évaluation des partenaires de mise en œuvre afin d'accroître la disponibilité de données fiables pour une évaluation fondée sur des preuves. Un plan d'action sur la gestion et partage des connaissances sera également élaboré.

Le suivi et évaluation du projet sera la responsabilité de l'équipe conjointe de gestion du projet, avec comme point focal le/la Coordonnateur/trice du projet. L'équipe sera appuyé par les experts de suivi et évaluation du PNUD et de ONU Femmes. Il est à noter que le projet débutera

avec l'identification des données de base dès le premier mois du projet et devra soumettre un cadre de résultat au plus tard le 15 février 2022. L'équipe de projet utilisera également des outils additionnels de collecte de données, notamment à travers l'usage d'enquêtes de perception et autres open sources telles que Afrobarometer, FES (mali-mètre).

e) **Stratégie de fin de projet / durabilité.**

La stratégie de fin du projet est sous-tendue par la génération de changements au niveau communautaire et politique. L'appropriation locale des initiatives de prévention des violences électorales contribuera grandement à permettre une relation de travail significative entre les institutions gouvernementales, les organisations de la société civile, les associations de jeunes et la communauté au sens large. En tant que tel, le plan de durabilité du projet est conçu pour garantir que les acteurs locaux sont au cœur de la mise en œuvre des stratégies de prévention des violences électorales. Le plan vise à s'assurer que les bénéficiaires cibles sont équipés des compétences et des outils dont ils ont besoin pour relever leurs défis et travailler ensemble avec succès.

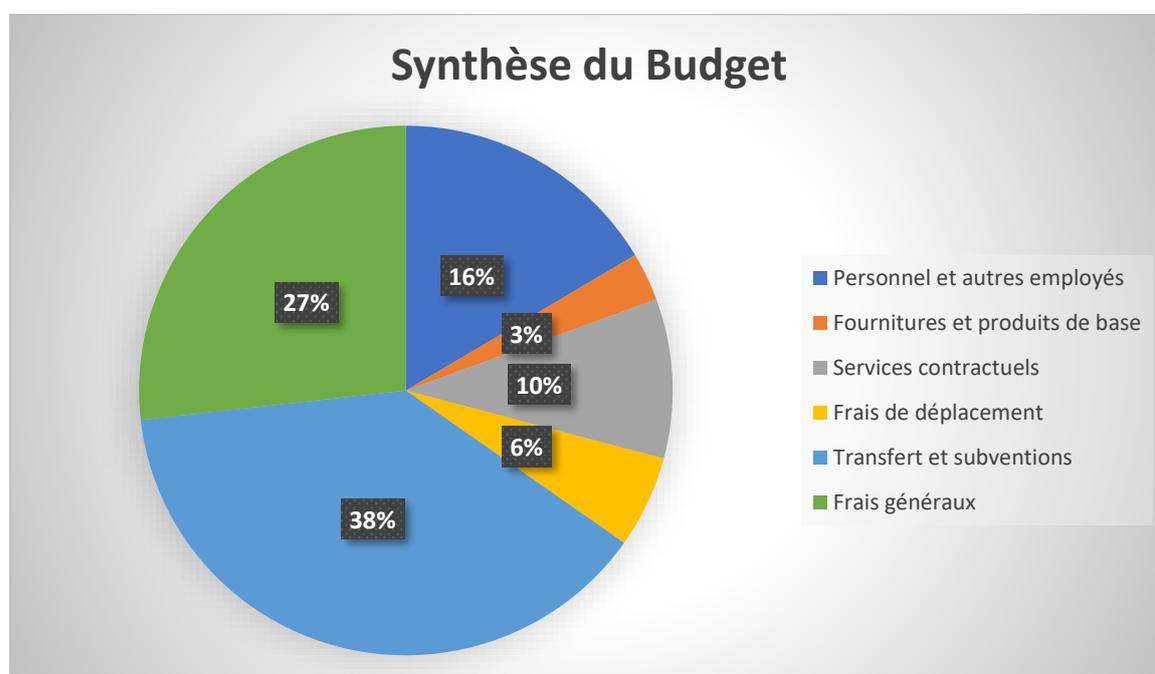
Pour garantir la pérennité des résultats du projet, des investissements importants seront réalisés dans le renforcement des capacités à toutes les étapes, en veillant à ce que le gouvernement, les OSC, les organisations de jeunes et les autres partenaires locaux soient apte à évaluer les risques et générer des solutions apaisées d'atténuation de ces risques. Particulièrement, le résultat 1 inclut un volet sur la formation des bénéficiaires sur les techniques de prévention de ces crises électorales. De plus, l'amélioration de la capacité des institutions gouvernementales (surtout du secteur de la sécurité) à planifier des réponses adaptées au contexte et à intégrer les questions de genre et de jeunesse dans tous les efforts de paix leur fournira les compétences nécessaires pour définir la prochaine phase de progrès.

Plus important encore, le projet s'efforce de s'assurer que ses résultats sont ancrés et liés à des processus de consolidation de la paix plus larges, nationaux et internationaux, et que le projet et ses principales parties prenantes favorisent des partenariats stratégiques pour assurer la durabilité, notamment en travaillant avec le projet PAREM qui réunit tous les PTFs autour de l'appui au cycle électoral. Pendant la période de retrait du projet, le PNUD et ONU Femmes et ses partenaires de mise en œuvre resteront disponibles pour fournir un soutien technique et consultatif afin de s'assurer que les partenaires locaux ont les capacités requises pour mener à bien les initiatives de prévention post-électorales.

IV. Budget du projet

Le budget est reparti comme suit :

	Totaux			Totaux
	PNUD	ONU FEMMES	Organisation recipiendaire 3 (budget en USD)	
1. Personnel et autres employés	\$195 771	\$111 985	\$ -	\$307 756
2. Fournitures, produits de base, matériels	\$20 000	\$35 000	\$ -	\$55 000
3. Équipement, véhicules et mobilier (compte tenu de la dépréciation)			\$ -	
4. Services contractuels	\$122 000	\$60 000	\$ -	\$182 000
5. Frais de déplacement	\$75 000	\$45 000	\$ -	\$120 000
6. Transferts et subventions aux homologues	\$393 000	\$311 000	\$ -	\$704 000
7. Frais généraux de fonctionnement et autres coûts directs	\$275 244	\$225 159	\$ -	\$500 403
Sous-budget total du projet	\$1 081 015	\$788 144	\$ -	\$1 869 159
Coûts indirects (7%):	\$75 671	\$55 170	\$ -	\$130 841
TOTAL	\$1 156 686	\$843 314	\$ -	\$2 000 000



Remplissez deux tableaux dans l'annexe D du budget Excel.

Dans le premier tableau budgétaire Excel de l'annexe D, veuillez inclure le pourcentage d'égalité des sexes et d'autonomisation des femmes (GEWE) pour chaque activité. Fournissez également une justification claire pour chaque allocation GEWE (par exemple, la formation comprendra une session sur l'égalité des sexes, des efforts spécifiques seront déployés pour assurer une représentation égale des femmes, etc.).

Annexe A. Liste de contrôle de l'état de préparation de la mise en œuvre du projet

Question	Oui	Non	Commentaire
Planification			
1. Tous les partenaires d'exécution ont-ils été identifiés ? Sinon, quelles sont les étapes restantes et le calendrier proposé	X		Les partenaires sont identifiés (des critères sont établis) et les consultations pour la mise en œuvre des activités est entamée.
2. Les mandats du personnel clé du projet ont-ils été finalisés et prêts à être publiés ? Veuillez joindre à la soumission	X		Seul le poste du/de la Coordonnateur/trice du projet est à recruter et les TdRs sont finalisés.
3. Les sites du projet ont-ils été identifiés ? Sinon, quel sera le processus et le calendrier	X		
4. Les communautés locales et les bureaux gouvernementaux ont-ils été consultés / sensibilisés sur l'existence du projet ? Veuillez indiquer quand cela a été fait ou quand cela sera fait.		X	Les bénéficiaires du projet dans les régions seront directement consultés dès le premier semestre du projet. L'étude de base et de perception prévue au premier semestre permettra de récolter leurs opinions également.
5. Une analyse / identification préliminaire des leçons apprises / des activités existantes a-t-elle été effectuée ? Sinon, quelle analyse reste-t-il à faire pour permettre la mise en œuvre et le calendrier proposé ?	X		Les leçons proviennent des rapports et analyses des processus électoraux précédents. Aussi, l'analyse des activités et acteurs a été réalisée.
6. Les critères des bénéficiaires ont-ils été identifiés ? Sinon, quels seront le processus et le calendrier.	X		
7. Des accords ont-ils été conclus avec les homologues gouvernementaux concernés concernant les sites de mise en œuvre du projet, les approches, la contribution du gouvernement?		X	Les sites d'intervention ont été identifiés mais ne font pas encore l'objet d'un accord de contribution.
8. Des dispositions claires ont-elles été prises sur l'approche de mise en œuvre du projet entre les organisations bénéficiaires du projet ?	X		
9. Quelles autres activités préparatoires doivent être entreprises avant que la mise en œuvre effective du projet puisse commencer et combien de temps cela prendra-t-il?		N/A	
Genre			

10. L'expertise de l'ONU en matière de genre a-t-elle influencé la conception du projet (par exemple, un conseiller / expert / point focal en matière de genre ou un collègue d'ONU Femmes a-t-il apporté sa contribution) ?	X		
11. Des consultations avec des femmes et / ou des organisations de jeunesse ont-elles éclairé la conception du projet?	X		
12. Les indicateurs et cibles du cadre de résultats sont-ils ventilés par sexe et par âge ?	X		
13. L'annexe budgétaire comprend-elle des allocations vers GEWE pour toutes les activités et des justifications claires des allocations GEWE ?	X		

Annexe B. Liste de contrôle de l'optimisation des ressources du projet PBF (« Value for Money »)

Question	Oui	Non	Commentaire
1. Le projet a-t-il une justification narrative du budget, qui fournit des informations supplémentaires spécifiques au projet sur tout choix budgétaire majeur ou des coûts de personnel, de fonctionnement ou de déplacement plus élevés que d'habitude, afin d'expliquer comment le projet garantit l'optimisation des ressources ?	X		Aucun coût du projet n'est supérieur aux normes du PBF
2. Les coûts unitaires (par exemple pour les voyages, les services de consultants, l'achat de matériel, etc.) sont-ils comparables à ceux utilisés dans des interventions similaires (soit dans des contextes nationaux similaires, au sein des régions, soit dans des interventions antérieures dans le même contexte national) ? Sinon, cela doit être expliqué dans la section narrative du budget.	X		
3. Le budget proposé est-il proportionné aux résultats escomptés du projet et à la portée du projet (par exemple, nombre, taille et éloignement des zones géographiques et nombre de bénéficiaires directs et indirects proposés) ? Fournissez vos commentaires.	X		Oui, le projet cible le territoire national au niveau des régions et chef-lieu des communes. Les coûts sont estimés sur la base des activités dans les mêmes sites par les deux agences récipiendaires.
4. Le pourcentage de personnel et de frais de fonctionnement de l'agence des Nations Unies récipiendaire et de tout partenaire d'exécution est-il clairement visible et raisonnable pour le contexte (e.g. pas plus de 20% pour le personnel, et couts raisonnables pour les voyages et coûts opérationnels directs) à moins d'être bien justifiés dans la section narrative) ?	X		Les coûts du personnel sont à un taux de 16%
5. Les frais de personnel sont-ils proportionnels à la quantité de travail requise pour l'activité ? Et le projet utilise-t-il du personnel / une expertise locale plutôt qu'internationale lorsque cela est possible ? Quelle est la justification du recours à du personnel international, le cas échéant ?	X		1 staff international VNU sera financé par le projet. Compte tenu de la nature

			sensible et spécialisée en besoin de prévention, cette option a été retenue.
6. Le projet propose-t-il l'achat de matériaux, d'équipements et d'infrastructures pour plus de 15% du budget ? Dans l'affirmative, veuillez indiquer les mesures prises pour garantir l'optimisation des ressources dans le processus de passation des marchés et leur entretien / utilisation durable pour la consolidation de la paix après la fin du projet.		X	
7. Le projet propose-t-il l'achat d'un ou de plusieurs véhicules pour le projet ? Si oui, veuillez expliquer pourquoi les véhicules / véhicules de location existants ne peuvent pas être utilisés.		X	
8. Les agences d'exécution ou la mission des Nations Unies apportent-elles une source supplémentaire de financement / soutien en nature non PBF au projet ? Veuillez expliquer ce qui est fourni. Et si non, pourquoi pas.	X		Le PNUD et ONU Femmes mettront à disposition les experts genre, élection, prévention des crises au sein de leur personnel.

Annexe B.1: Project Administrative arrangements for UN Recipient Organizations

(This section uses standard wording – please do not remove)

The UNDP MPTF Office serves as the Administrative Agent (AA) of the PBF and is responsible for the receipt of donor contributions, the transfer of funds to Recipient UN Organizations, the consolidation of narrative and financial reports and the submission of these to the PBSO and the PBF donors. As the Administrative Agent of the PBF, MPTF Office transfers funds to RUNOS on the basis of the signed Memorandum of Understanding between each RUNO and the MPTF Office.

AA Functions

On behalf of the Recipient Organizations, and in accordance with the UNDG-approved “Protocol on the Administrative Agent for Multi Donor Trust Funds and Joint Programmes, and One UN funds” (2008), the MPTF Office as the AA of the PBF will:

- Disburse funds to each of the RUNO in accordance with instructions from the PBSO. The AA will normally make each disbursement within three (3) to five (5) business days after having received instructions from the PBSO along with the relevant Submission form and Project document signed by all participants concerned;
- Consolidate the financial statements (Annual and Final), based on submissions provided to the AA by RUNOS and provide the PBF annual consolidated progress reports to the donors and the PBSO;
- Proceed with the operational and financial closure of the project in the MPTF Office system once the completion is completed by the RUNO. A project will be considered as operationally closed upon submission of a joint final narrative report. In order for the MPTF Office to financially closed a project, each RUNO must refund unspent balance of over 250 USD, indirect cost (GMS) should not exceed 7% and submission of a certified final financial statement by the recipient organizations’ headquarters);
- Disburse funds to any RUNO for any costs extension that the PBSO may decide in accordance with the PBF rules & regulations.

Accountability, transparency and reporting of the Recipient United Nations Organizations

Recipient United Nations Organizations will assume full programmatic and financial accountability for the funds disbursed to them by the Administrative Agent. Such funds will be administered by each RUNO in accordance with its own regulations, rules, directives and procedures.

Each RUNO shall establish a separate ledger account for the receipt and administration of the funds disbursed to it by the Administrative Agent from the PBF account. This separate ledger account shall be administered by each RUNO in accordance with its own regulations, rules, directives and procedures, including those relating to interest. The separate ledger account shall be subject exclusively to the internal and external auditing procedures laid down in the financial regulations, rules, directives and procedures applicable to the RUNO.

Each RUNO will provide the Administrative Agent and the PBSO (for narrative reports only) with:

Type of report	Due when	Submitted by
Semi-annual project progress report	15 June	Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist

Annual project progress report	15 November	Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist
End of project report covering entire project duration	Within three months from the operational project closure (it can be submitted instead of an annual report if timing coincides)	Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist
Annual strategic peacebuilding and PBF progress report (for PRF allocations only), which may contain a request for additional PBF allocation if the context requires it	1 December	PBF Secretariat on behalf of the PBF Steering Committee, where it exists or Head of UN Country Team where it does not.

Financial reporting and timeline

Timeline	Event
30 April	Annual reporting – Report Q4 expenses (Jan. to Dec. of previous year)
<i>Certified final financial report to be provided by 30 June of the calendar year after project closure</i>	

UNEX also opens for voluntary financial reporting for UN recipient organizations the following dates

31 July	Voluntary Q2 expenses (January to June)
31 October	Voluntary Q3 expenses (January to September)

Unspent Balance exceeding USD 250, at the closure of the project would have to be refunded and a notification sent to the MPTF Office, no later than six months (30 June) of the year following the completion of the activities.

Ownership of Equipment, Supplies and Other Property

Ownership of equipment, supplies and other property financed from the PBF shall vest in the RUNO undertaking the activities. Matters relating to the transfer of ownership by the RUNO shall be determined in accordance with its own applicable policies and procedures.

Public Disclosure

The PBSO and Administrative Agent will ensure that operations of the PBF are publicly disclosed on the PBF website (<http://unpbf.org>) and the Administrative Agent's website (<http://mptf.undp.org>).

Annexe B.2: Project Administrative arrangements for Non-UN Recipient Organizations

(This section uses standard wording – please do not remove)

Accountability, transparency and reporting of the Recipient Non-United Nations Organization:

The Recipient Non-United Nations Organization will assume full programmatic and financial accountability for the funds disbursed to them by the Administrative Agent. Such funds will

be administered by each recipient in accordance with its own regulations, rules, directives and procedures.

The Recipient Non-United Nations Organization will have full responsibility for ensuring that the Activity is implemented in accordance with the signed Project Document;

In the event of a financial review, audit or evaluation recommended by PBSO, the cost of such activity should be included in the project budget;

Ensure professional management of the Activity, including performance monitoring and reporting activities in accordance with PBSO guidelines.

Ensure compliance with the Financing Agreement and relevant applicable clauses in the Fund MOU.

Reporting:

Each Receipt will provide the Administrative Agent and the PBSO (for narrative reports only) with:

Type of report	Due when	Submitted by
Bi-annual project progress report	15 June	Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist
Annual project progress report	15 November	Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist
End of project report covering entire project duration	Within three months from the operational project closure (it can be submitted instead of an annual report if timing coincides)	Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist
Annual strategic peacebuilding and PBF progress report (for PRF allocations only), which may contain a request for additional PBF allocation if the context requires it	1 December	PBF Secretariat on behalf of the PBF Steering Committee, where it exists or Head of UN Country Team where it does not.

Financial reports and timeline

Timeline	Event
28 February	Annual reporting – Report Q4 expenses (Jan. to Dec. of previous year)
30 April	Report Q1 expenses (January to March)
31 July	Report Q2 expenses (January to June)
31 October	Report Q3 expenses (January to September)
<i>Certified final financial report to be provided at the quarter following the project financial closure</i>	

Unspent Balance exceeding USD 250 at the closure of the project would have to be refunded and a notification sent to the Administrative Agent, no later than three months (31 March) of the year following the completion of the activities.

Ownership of Equipment, Supplies and Other Property

Matters relating to the transfer of ownership by the Recipient Non-UN Recipient Organization will be determined in accordance with applicable policies and procedures defined by the PBSO.

Public Disclosure

The PBSO and Administrative Agent will ensure that operations of the PBF are publicly disclosed on the PBF website (<http://unpbf.org>) and the Administrative Agent website (<http://www.mptf.undp.org>)

Final Project Audit for non-UN recipient organization projects

An independent project audit will be requested by the end of the project. The audit report needs to be attached to the final narrative project report. The cost of such activity must be included in the project budget.

Special Provisions regarding Financing of Terrorism

Consistent with UN Security Council Resolutions relating to terrorism, including UN Security Council Resolution 1373 (2001) and 1267 (1999) and related resolutions, the Participants are firmly committed to the international fight against terrorism, and in particular, against the financing of terrorism. Similarly, all Recipient Organizations recognize their obligation to comply with any applicable sanctions imposed by the UN Security Council. Each of the Recipient Organizations will use all reasonable efforts to ensure that the funds transferred to it in accordance with this agreement are not used to provide support or assistance to individuals or entities associated with terrorism as designated by any UN Security Council sanctions regime. If, during the term of this agreement, a Recipient Organization determines that there are credible allegations that funds transferred to it in accordance with this agreement have been used to provide support or assistance to individuals or entities associated with terrorism as designated by any UN Security Council sanctions regime it will as soon as it becomes aware of it inform the head of PBSO, the Administrative Agent and the donor(s) and, in consultation with the donors as appropriate, determine an appropriate response.

Non-UN recipient organization (NUNO) eligibility:

In order to be declared eligible to receive PBF funds directly, NUNOs must be assessed as technically, financially and legally sound by the PBF and its agent, the Multi Partner Trust Fund Office (MPTFO). Prior to submitting a finalized project document, it is the responsibility of each NUNO to liaise with PBSO and MPTFO and provide all the necessary documents (see below) to demonstrate that all the criteria have been fulfilled and to be declared as eligible for direct PBF funds.

The NUNO must provide (in a timely fashion, ensuring PBSO and MPTFO have sufficient time to review the package) the documentation demonstrating that the NUNO:

- Has previously received funding from the UN, the PBF, or any of the contributors to the PBF, in the country of project implementation.
- Has a current valid registration as a non-profit, tax exempt organization with a social based mission in both the country where headquarter is located and in country of project implementation for the duration of the proposed grant. (**NOTE:** If registration is done on an annual basis in the country, the organization must have the current registration and obtain renewals for the duration of the project, in order to receive subsequent funding tranches).
- Produces an annual report that includes the proposed country for the grant.
- Commissions audited financial statements, available for the last two years, including the auditor opinion letter. The financial statements should include the legal organization that will sign the agreement (and oversee the country of implementation, if applicable) as well as the activities of the country of implementation. (**NOTE:** If these are not available for the country of proposed project implementation, the CSO will also need to provide the latest two audit reports for a program or project based audit in country.) The letter from the auditor should also state whether the auditor firm is part of the nationally qualified audit firms.
- Demonstrates an annual budget in the country of proposed project implementation for the previous two calendar years, which is at least twice the annualized budget sought from PBF for the project.¹⁹
- Demonstrates at least 3 years of experience in the country where grant is sought.
- Provides a clear explanation of the CSO's legal structure, including the specific entity which will enter into the legal agreement with the MPTF-O for the PBF grant.

¹⁹ Annualized PBF project budget is obtained by dividing the PBF project budget by the number of project duration months and multiplying by 12.

Annexe C : Cadre de résultats du projet (DOIT inclure des cibles de données ventilées par sexe et par âge)

Résultats	Produits	Indicateurs	Moyens de vérification/ fréquence de collecte	Étapes
<p>Résultat 1: Les acteurs politiques, sociaux et sécuritaire, et spécialement les femmes et les jeunes, sont engagés pour participer activement et paisiblement aux opérations de vote dans le respect des principes démocratiques et contribuer à un dialogue politique apaisé.</p> <p>(Cible(s) ODD auxquels le projet contribue) – 5,10,16</p> <p>(Recommandations de l' Examen périodique universel des droits de l'homme auxquelles le projet contribue, le cas échéant, et l'année de l'Examen)</p>		<p>Indicateur 1 a Hausse du pourcentage d'acteurs politiques, des jeunes (18 -35 ans) et des femmes ciblés par le projet ayant une confiance accrue au processus électoral Niveau de référence : AD Cible: Une hausse d'au moins 60% des acteurs politiques, des jeunes et des femmes ayant confiance au processus électoral.</p>	Rapport d'enquête de perception	
		<p>Indicateur 1 b Hausse du pourcentage des acteurs politiques, des jeunes (10-35 ans) et des femmes considérant que leurs revendications sont mieux prises en compte dans le dialogue politique sur les élections. Niveau de référence : AD Cible: Hausse d'au moins 60% des acteurs politiques, des jeunes et des femmes considérant que leurs revendications sont prises en compte dans le dialogue politique sur les élections</p>	Rapport d'enquête de perception	
		<p>Indicateur 1 c Niveau de référence: Cible:</p>		
	<p>Produit 1.1 <u>Le dialogue et la concertation entre les OSC, médias et l'administration électorale et les forces de sécurité pour encourager la confiance durant les scrutins sont renforcés.</u></p> <p>Activités :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Elaboration d'un accord-cadre sur les modalités de réponse aux menaces de violences liées aux élections en période électorale ; ▪ Organiser 10 rencontres d'échanges et de dialogue en 	<p>Indicateur 1.1.1 % des bénéficiaires (dont les jeunes et les femmes) indiquant un meilleur dialogue entre les acteurs politiques et sociaux. Niveau de référence: AD Cible: Au moins 80% des bénéficiaires (dont 60% des jeunes et 60% des femmes)</p>	Rapport d'enquêtes de perception	
		<p>Indicateur 1.1.2 % des bénéficiaires (dont les jeunes et les femmes) indiquant une diminution des tensions liées aux élections. Niveau de référence: AD Cible: Au moins 80% des bénéficiaires (dont 60% des jeunes et 60% des femmes)</p>	Rapport d'enquêtes de perception	

	<p>amont du scrutin entre les autorités en charge de l'administration électorale, les partis politiques signataire du code de bonne conduite et les représentants des populations (jeunes, femmes, déplacés, maires des communes, leaders traditionnels et religieux) au niveau régional.</p> <ul style="list-style-type: none"> Appuyer les médias dans l'organisation de 8 Table ronde (trimestrielle) médiatisée au niveau national (radios, médias sociaux et journaux). 	<p>Indicateur 1.1.3 % des bénéficiaires indiquant un sentiment de sécurité accrue pendant le processus électoral Niveau de référence: AD Cible: Au moins 80% des beneficiaires (dont 60% des jeunes et 60% des femmes).</p>	Rapport d'enquêtes de perception	
	<p>Produit 1.2 <u>Les OSCs, les partis politiques signataire du code de bonne conduite et les acteurs de la sécurité électorale sont formés afin de renforcer leur rôle spécifique de prévention de conflit et de médiation durant les processus électoraux.</u></p>	<p>Indicateur 1.2.1 % de beneficiaires (dont les jeunes et les femmes) indiquant une meilleure connaissance des mesures de mitigation des violences électorales Niveau de référence: AD Cible: Au moins 80% des beneficiaires (dont 60% des jeunes et 60% des femmes)</p>	Rapport d'enquêtes de perception	
	<p>Activités :</p> <ul style="list-style-type: none"> Élaborer un programme de formation dédié aux institutions du secteur de la sécurité sur les spécificités de l'engagement sécuritaire pendant les processus électoraux, avec une spécificité sur les mesures dans le cadre des violences à l'égard des femmes, ainsi que sur les normes des Droits de l'Homme ; Organiser 5 séances de formation du programme de formation dédié aux acteurs de la sécurité avant la tenue des scrutins afin d'améliorer 	<p>Indicateur 1.3.1 % des beneficiaires (dont les jeunes et les femmes) indiquant une meilleure connaissance du processus démocratique Niveau de référence : AD Cible : Au moins 80% des beneficiaires (dont 60% de jeunes et 60% de femmes)</p>	Rapport d'enquêtes de perception	
		<p>Indicateur 1.3.2 % des femmes ciblées par le projet indiquant une capacité accrue à gérer les contentieux électoraux Niveau de référence : AD Cible : Au moins 80% des femmes leaders ciblées par le projet indiquent une capacité accrue à gérer les contentieux électoraux.</p>	Rapport d'enquêtes de perception	

	<p>et renforcer la compréhension du processus électoral, des rôles et droits des acteurs électoraux et des délits électoraux.</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Appuyer et former (6 formations dont 5 en région) les organisations féminines de suivi des élections (pré campagnes et campagnes électorales) sur les droits de l'Homme et les mesures de mitigation des violences électorales, incluant un programme de formation/coaching des femmes leaders en participation politique. ▪ 12 formations pour les mouvements de jeunes et femmes affiliées aux partis politiques de toutes tendances (notamment les partis ayant participé aux dernières élections communales et législatives et ceux signataires du code de bonne conduite) sur les processus électoraux et la gestion des contentieux électoraux pour favoriser leur participation et leur implication dans le dialogue et dans les actions non-violentes et la création d'un climat de confiance. ▪ Appuyer les OSCs dans la conception et mise en œuvre de programme de formation (6 formations prévues en région) sur la médiation électorale et éducation civique dédiées aux acteurs régionaux (jeunes, femmes, déplacés, chefs 			
--	--	--	--	--

	<p>traditionnels) en ciblant les zones à haut risque (tensions inter- communautaire et présence de groupes armés), notamment le centre et le nord du pays.</p> <ul style="list-style-type: none"> Organiser 6 séances de formation avec les professionnels des médias sur la gestion des rumeurs, les fakenews, et particulièrement le journalisme sensible au conflit et au genre en période électorale et développer un groupe clé des médias 'fact checkeurs'. 			
	<p>Produit 1.3 <u>Les OSCs (surtout les médias) sont impliqués dans la sensibilisation et la vulgarisation de messages d'information sur le processus électoral.</u></p> <p>Activités :</p> <ul style="list-style-type: none"> Accompagner les organisations et associations des femmes dans le lancement de 10 causeries-débats/dialogues communautaires et conduire des 6 séances de sensibilisation de proximité avec les acteurs politiques parmi les jeunes et les femmes ; Appuyer le développement de spots radios (12), émissions culturelles et éducatives (10) et de page de journaux (5 journaux) sur le processus électoral et les droits et devoirs des électeurs. 	<p>Indicateur 1.3.1 % de la population des zones ciblées indiquant une meilleure connaissance des enjeux du processus électoral Niveau de référence : AD Cible: Hausse de 60% des bénéficiaires indiquant une meilleure connaissance sur les enjeux du processus électoral (dont 60% des jeunes de 18-35 ans et 60% des femmes ciblées)</p>	Rapport de perception	
		<p>Indicateur 1.3.2 Nombre de personnes utilisateurs du numéro vert sur les incidents liés aux élections Niveau de référence: 0 Cible: 500 personnes</p>	Rapport de suivi du projet	
		<p>Indicateur 1.3.3 Hausse du pourcentage des bénéficiaires indiquant une attitude positive vis-à-vis du processus démocratique Niveau de référence:AD Cible: Hausse d'au moins 60% des bénéficiaires indiquant une attitude positive envers le processus démocratique (dont 60% des jeunes 18-35 ans et 60% des femmes)</p>	Rapport de perception	

	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Mettre en place un numéro vert d'appel gratuit pour toutes informations concernant le processus électoral. ▪ Lancer une campagne régionale d'affichage et de d'émissions de radios communautaires (16) 			
<p>Résultat 2: <u>Un cadre d'alerte précoce inclusif permet de consolider et promouvoir l'espace civique en période électorale et de réduire les atteintes aux droits humains en vue d'assurer le respect et la garantie des droits et libertés fondamentales démocratiques.</u></p> <p>(Cible(s) ODD auxquels le projet contribue, le cas échéant) – 5,10,16</p> <p>(Recommandations de l' Examen périodique universel des droits de l'homme auxquelles le projet contribue, le cas échéant, et l'année de l'Examen)</p>		<p>Indicateur 2 a Réduction du taux (%) des violences électorales, dont les violences à l'égard des femmes et des jeunes Niveau de référence : AD Cible: Réduction d'au moins 50% des violences liées aux élections, dont 30% de réduction des violences à l'égard des femmes et des jeunes.</p>	<p>Rapport de l'observation des élections des PTFs Rapport de la Minusma sur les violences électorales Rapport du MATD</p>	
		<p>Indicateur 2 b % des bénéficiaires du projet indiquant une confiance accrue aux mesures d'identification des risques de violences électorales. Niveau de référence: AD Cible: 80% des bénéficiaires (dont 60% des jeunes 18-35 ans et 60% des femmes)</p>	<p>Rapport de perception</p>	
		<p>Indicateur 2 c Niveau de référence: Cible:</p>		
	<p>Produit 2.1 <u>Le mécanisme existant de monitoring des droits humains avant, pendant et après la période électorale est renforcé et permet une meilleure collecte des données sur les violences électorales.</u></p>	<p>Indicateur 2.1.1 Nombre d'organisation des OSC indiquant une capacité accrue à la collecte de données sur les violences électorales. Niveau de référence : AD Cible : Toutes les OSC impliquées dans le projet.</p>	<p>Rapport de suivi du projet</p>	
	<p>Activités :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Former et appuyer les OSCs pour la mise en place d'un 	<p>Indicateur 2.1.2 % de bénéficiaires (dont les jeunes 18-35 ans et les femmes) indiquant une qualité accrue du système de veille sur les violences électorales, et</p>	<p>Rapport de l'étude de perception Rapport de suivi du projet</p>	

	<p>système de collecte de données liées aux élections incluant la participation des organisations des jeunes et des femmes ; et conformément aux directives politiques FP/01/2012 sur les principes et les types d'assistance électorale de l'ONU.</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Mise en place d'un Situation Room au sein de la CNDH au niveau national pour recevoir et documenter les cas de violations des droits humains et d'abus liés au processus électoral venant des régions. ▪ Développer et déployer des cours de formation (6) pour les acteurs impliqués, notamment les jeunes et des femmes, et institutions pour la transmission et le traitement des informations collectées sur la base du système de monitoring. 	<p>prenant en compte les spécificités des jeunes et des femmes. Niveau de référence : AD Cible : Au moins 90% des bénéficiaires (dont 70% des jeunes et 70% des femmes)</p>		
		<p>Indicateur 2.1.3 Niveau de référence: Cible:</p>		
	<p>Produit 2.2 <u>Les risques de violences électorales sont mieux identifiés et atténués à travers une capacité accrue d'analyse et de reporting des OSC sur les incidents électoraux.</u></p> <p>Activités :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Organiser 10 Ateliers de développement d'indicateurs conjoints sur les risques de violences électorales afin de développer un cadre de suivi et d'analyse conjoint adapté aux élections. 	<p>Indicateur 2.2.1 % des bénéficiaires indiquant une meilleure capacité de suivi des indicateurs des violences électorales Niveau de référence: AD Cible: Au moins 80% des bénéficiaires (dont 60% des jeunes et 60% des femmes)</p>		
		<p>Indicateur 2.2.2 % des bénéficiaires des analyses indiquant une meilleure capacité de prise de décision préemptive aux violences électorales Niveau de référence :AD Cible: 100% des bénéficiaires indiquant une capacité accrue à la prise de décision préemptive aux violences électorales</p>	Rapport de perception	

	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Développer un outil conjoint de suivi des indicateurs : Le Crisis Risk Dashboard (CRD) ▪ Appuyer la mise en place du Groupe conjoint d'analyse (UNIET, MATD, OSCs, médias) des données basées au sein du CNDH afin de développer une analyse conjointe hebdomadaire permettant de fournir des informations sur l'état des lieux des violences liées aux élections auprès du gouvernement et de l'UNIET. 			
		<p>Indicateur 2.2.3</p> <p>Niveau de référence: Cible:</p>		